

Accélérateur d'innovation sociale
pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée

Accompagnement des chômeurs de longue durée

Revue systématique des évaluations d'impact

Janvier 2017

Ce rapport a été réalisé par Laura Abadia, chargée de valorisation de la recherche, J-PAL Europe ;
Ilf Bencheikh, directeur-adjoint, J-PAL Europe ;
Marie Borel, assistante de recherche, J-PAL Europe et
Marc Gurgand, directeur de recherche au CNRS, directeur scientifique de J-PAL Europe.
Avec l'Agence nouvelle des solidarités actives.

Avant-propos	5
Liste des tableaux	7
Synthèse des enseignements	8
Rapport détaillé	14
Introduction	15
Une réponse : l'accompagnement des chômeurs	15
Les mécanismes de l'accompagnement	17
Une revue de littérature systématique	19
Revue systématique des articles de recherche	23
Méthodologie de sélection des articles	23
Vue d'ensemble	25
Résultats probants	33
<i>Effets d'un simple apport d'information</i>	33
<i>Effets de l'accompagnement renforcé</i>	35
<i>Le lien sanctions / accompagnement</i>	46
<i>L'effet de l'accompagnement collectif</i>	46
<i>Les résultats contrastés de l'externalisation</i>	50
La revue des revues	53
Méthodologie de sélection des revues	60
Principaux enseignements	60
Conclusion et discussion	62
	70
Annexes	74
Annexe 1 : Protocole de recherche	75
Annexe 2 : Liste des articles de recherche	87
Annexe 3 : Liste des revues	101
Annexe 4 : Bibliographie complète	111

Avant-propos

Annoncé en 2015 par le ministère du Travail, de l'Emploi de la Formation professionnelle et du Dialogue social comme l'une des mesures phares du Plan « prévenir, aider, accompagner : nouvelles solutions face au chômage de longue durée », l'**Accélérateur d'innovation sociale** (AIS) se veut à la fois centre d'expertise et outil d'animation d'initiatives et de réseau.

En portant la responsabilité de son animation dans le cadre d'une alliance public-privé, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) a pour mission de capter les projets prometteurs et innovants à un niveau local, accompagner leur développement et leur essaimage (auprès d'autres structures et d'autres territoires) et évaluer leurs impacts. Concomitamment à cette démarche d'expérimentation et de diffusion des innovations, l'Ansa veille à capitaliser et diffuser l'état des connaissances auprès des parties prenantes de l'emploi. Le « centre d'expertise et d'animation » ainsi constitué, référent en matière de lutte contre le chômage de longue durée, doit permettre de nourrir les pratiques à l'aune des enseignements tirés des évaluations d'impact des dispositifs d'accompagnement des chômeurs vers et dans l'emploi, en France et dans les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). Leur mise en débat participe pleinement d'une activation de nouvelles stratégies et politiques, tant au plan local que national.

Ces deux missions attachées à l'Accélérateur d'innovation sociale sont intimement liées. De fait, toutes les initiatives engagées en faveur de l'emploi de personnes qui en sont durablement éloignées ne sont pas évaluées. Quand elles le sont, les approches et les méthodes divergent, ce qui rend la comparaison souvent complexe. Il ne s'est naturellement jamais agi pour l'AIS d'espérer glaner ici et là des solutions toutes faites, « démontrées » et bonnes à dupliquer. Repérer en revanche ce qui est porté, étudié, évalué pour mettre en perspective les nombreuses initiatives émergeant des territoires a tenu lieu de fil rouge à ce travail de recherche. L'Ansa a ainsi pris le parti de n'interroger que les projets assortis de méthodes

évaluatives scientifiques, capables d'établir un lien causal entre une action et ses résultats par la constitution d'un « contrefactuel » (un groupe témoin). Ces résultats sont complétés par une analyse des revues académiques d'évaluations d'impact dans le même champ.

Marc Gurgand, chaire associée à l'École d'Économie de Paris, a accepté de mettre son expertise au service de ce travail partenarial. Il a constitué une équipe au sein du laboratoire d'action contre la pauvreté J-PAL Europe, dont il est le directeur scientifique, et a coordonné le travail effectué. Que les quatre auteurs de cette étude en soient sincèrement remerciés : pour la qualité des échanges et du rapport produit, pour leur investissement et leur sens de la pédagogie.

Ce rapport qui s'attache à étudier les travaux économétriques (donc basés sur des indicateurs quantitatifs) constitue une première contribution importante. Il dresse un tableau solide et ouvre en ce sens de précieuses pistes de réflexion. Dans les mois qui viennent, il appartiendra à l'équipe de l'ALS et ses partenaires de prolonger cette exigence de capitalisation et d'enrichissement des données. Ce travail permettra en outre d'amorcer un débat plus large, relevant tant des projets innovants captés et des effets évalués que des conditions mêmes de l'évaluation et de sa diffusion. Ce débat doit se tenir dans un cadre ouvert, pluri-acteurs : chercheurs, acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, personnes en situation de chômage, représentants du service public de l'emploi, de l'Etat, des collectivités, de l'entrepreneuriat social et du secteur marchand. L'Ansa et les partenaires de l'ALS vont largement s'y employer au cours des prochains mois.

À très bientôt donc !

Liste des tableaux

Tableau 1 : Typologie des interventions	26
Tableau 2 : Liste des articles retenus	28
Tableau 3 : Programmes d'information	34
Tableau 4 : Programmes d'accompagnement	36
Tableau 5 : Programmes avec sanctions	46
Tableau 6 : Programmes d'accompagnement collectif	50
Tableau 7 : Programmes avec externalisation	54

Synthèse des enseignements

Depuis plus de trente ans, le chômage est un problème majeur dans les pays de l'OCDE, et en particulier dans les pays européens. Beaucoup de demandeurs d'emploi sont des chômeurs de longue durée (plus d'un an), qui courent un risque de déqualification, de distanciation vis-à-vis de l'emploi, voire de désocialisation et de pauvreté.

À partir de la fin des années 90, différents pays de l'OCDE ont adopté des politiques dites actives de lutte contre le chômage (par opposition à la seule indemnisation, dite *passive*). Parmi elles l'*accompagnement* des chômeurs par des conseillers.

QU'EST-CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT ?

L'accompagnement des demandeurs d'emploi consiste en l'établissement d'une relation personnalisée entre le chômeur et son conseiller, pouvant donner lieu à une contractualisation. Des entretiens plus ou moins fréquents jouent un rôle :

- d'orientation **dans la recherche d'emploi ou dans l'accès à des formations complémentaires ;**
- de contrôle **implicite ou explicite de l'effort de recherche.**

Les schémas d'accompagnement présentent une grande diversité :

- **selon qu'ils mettent plus l'accent sur l'orientation ou le contrôle ;**
- **selon la fréquence des rendez-vous et l'intensité du suivi ;**
- **selon les modalités des rendez-vous (accompagnement individuel ou collectif) ;**
- **selon la nature des opérateurs (publics ou privés).**

Nous commençons à avoir du recul sur ces programmes d'accompagnement, qui ont donné lieu à un certain nombre d'évaluations d'impact ces quinze dernières années. À la demande de l'Ansa et dans le cadre de l'Accélérateur d'innovation sociale, J-PAL Europe a donc effectué une revue systématique des articles ou rapports de recherche qui mesurent l'effet des dispositifs d'accompagnement

sur les chômeurs de longue durée ou à risque de longue durée dans les pays de l'OCDE. Nous avons analysé les travaux statistiques qui évaluent l'effet causal d'un dispositif d'accompagnement sur les bénéficiaires en comparant des critères mesurables (tels que l'accès à l'emploi au bout d'un certain horizon) entre ces bénéficiaires et un groupe témoin qui lui est extrêmement comparable.

MÉTHODOLOGIE DE LA SÉLECTION DES TRAVAUX

Cette revue systématique s'est efforcée de recenser tous les articles ou rapports rendus publics portant sur les dispositifs d'accompagnement à destination des chômeurs de longue durée ou à risque de longue durée, à partir d'un protocole d'exploration d'un ensemble de bases de données. Nous nous sommes limités aux articles et rapports rédigés en anglais ou français après 1995.

La qualité d'une évaluation d'impact se caractérisant par la crédibilité du groupe témoin qu'elle utilise, nous nous sommes limités aux méthodes les plus exigeantes, classées de 3 à 5 sur la « Maryland Scientific Methods Scale ». En pratique, nous avons retenu principalement des approches expérimentales (évaluations à assignation aléatoire) ou quasi-expérimentales exploitant des données fiables.

Cette revue systématique a dans un premier temps identifié 131 publications originales ; une lecture attentive nous a conduits à en retenir 25 qui présentent de fortes garanties méthodologiques tout en traitant spécifiquement du périmètre particulier des chômeurs de longue durée ou de catégories exposées au chômage de longue durée. Une grande majorité de ces travaux sont issus de France et d'Europe du Nord. A ces publications originales s'ajoutent 28 revues de la littérature existante. Nous avons réalisé une analyse détaillée de ces travaux, dont nous donnons ici les enseignements principaux.

► Enseignement n°1

L'accompagnement a le plus souvent des effets positifs, y compris sur les chômeurs de longue durée, mais la rentabilité des dispositifs n'est pas toujours assurée.

Dans l'ensemble, et en faisant abstraction de la variété des modalités d'accompagnement, les chômeurs de longue durée qui bénéficient d'un accompagnement renforcé retrouvent plus souvent du travail, et plus rapidement, que des individus très comparables, mais qui bénéficient d'un accompagnement moins intensif ou d'aucun accompagnement. On peut aussi observer une moindre récurrence du chômage ou une hausse des revenus dans les emplois retrouvés.

Le plus souvent, les programmes d'accompagnement entraînent une hausse de 10 à 30% du taux de retour à l'emploi (correspondant à 2 à 10 points de pourcentage). Néanmoins, ces dispositifs sont assez coûteux : leur rentabilité n'est pas toujours assurée, même lorsque l'on prend en compte le gain social induit par une sortie du chômage, lequel reste très difficile à estimer.

► Enseignement n°2

Le caractère obligatoire de l'accompagnement peut être bénéfique, tandis que le contrôle ou la menace de sanction en tant que tels peuvent avoir des effets indésirables.

Les mécanismes analysés dans la littérature et qui peuvent rendre l'accompagnement efficace sont de deux sortes :

- l'accompagnement renforce les connaissances du chômeur sur le marché du travail, l'efficacité de sa recherche d'emploi, sa confiance et sa motivation ;
- la contrainte induite par l'accompagnement, ainsi que les contrôles et les menaces de sanction qui le complètent parfois, sont en soi une motivation pour trouver plus vite un emploi.

La volonté de combiner les deux dimensions justifie souvent qu'on donne un caractère obligatoire à l'accompagnement, et des auteurs

soutiennent que certains chômeurs trouvent un emploi rapidement pour éviter d'entrer dans un accompagnement obligatoire et contraignant. En revanche, les schémas ne reposant que sur la menace de sanction, s'ils peuvent fonctionner pour des chômeurs jeunes et proches de l'emploi, ont généralement des effets indésirables sur les chômeurs précaires, comme la démotivation et la hausse de l'inactivité.

► Enseignement n°3

Les chômeurs de longue durée manquent à la fois d'information sur le marché du travail et de confiance en eux ; l'accompagnement peut y remédier.

Par manque de données, une minorité de travaux documentent les mécanismes intermédiaires qui conduisent de l'accompagnement au retour à l'emploi. Lorsqu'ils le font, ils illustrent le rôle d'un effort de recherche accru (davantage de prises de contact par exemple) ou d'une efficacité accrue de cet effort (des prises de contact mieux ciblées). Mais cette littérature dit encore peu de choses sur les leviers qui enclenchent ces évolutions. Cependant, deux pistes sont bien documentées.

Les chômeurs les plus éloignés de l'emploi peuvent avoir une connaissance imparfaite de leur bassin d'emploi, des offres disponibles et des attentes des employeurs. Certaines expérimentations qui se contentent de transmettre de l'information peuvent rendre leur recherche plus diversifiée, plus pertinente et plus réaliste, et améliorer l'accès à l'emploi et les conditions d'emploi. Cela signifie que la composante d'information, qui est présente dans toutes les formes d'accompagnement, joue certainement un rôle en tant que tel.

Certains travaux montrent que l'accompagnement a des effets sur les compétences non-cognitives que sont la perception de soi et la motivation, et il peut s'agir d'un ressort important de l'efficacité de la recherche d'emploi. L'accompagnement collectif, où sont constitués des groupes de demandeurs d'emploi aux caractéristiques similaires, est une piste pour jouer sur ces leviers-là, et son efficacité est souvent démontrée.

► Enseignement n°4

Les opérateurs privés de placement ne sont pas forcément plus efficaces que les services publics de l'emploi.

L'efficacité supposément plus grande d'opérateurs privés de placement (qu'ils soient à but lucratif ou non lucratif) a donné lieu à des débats dans de nombreux pays. Lorsque les modalités d'accompagnement sont similaires, les études menées sur les chômeurs les plus exposés au chômage de longue durée montrent parfois que c'est le service public de l'emploi qui est le plus efficace (Allemagne, France), et parfois les opérateurs privés (Belgique).

S'il est difficile de tirer une conclusion de portée générale, il est à noter que les opérateurs privés ne sont pas simplement rendus plus efficaces par la « discipline du marché » : ils adaptent leur stratégie aux incitations financières qu'ils reçoivent, avec le risque d'effets indésirables : « parking » des chômeurs lorsque les opérateurs sont payés au nombre de dossiers traités, « écrémage » des meilleurs lorsqu'ils sont payés au placement.

► Enseignement n°5

Des questions restent sans réponse et justifieraient des recherches supplémentaires.

Si cette revue systématique a mis en lumière des résultats intéressants, et notamment une appréciation globale des bénéfices de l'accompagnement, elle a également permis de mesurer ce qui est encore mal documenté, comme par exemple :

- une description plus nuancée des *modalités* de l'accompagnement, premier pas vers une évaluation différenciée de l'efficacité des diverses approches. Cela nécessite des données très précises ; mais aussi la capacité méthodologique à distinguer, au sein d'interventions qui mêlent plusieurs ingrédients, le rôle de chacun d'eux et leurs complémentarités éventuelles. Les travaux qui isolent le rôle de l'information sont un exemple intéressant.
- une connaissance plus fine des effets de l'accompagnement sur les attentes des chômeurs et sur leurs actions de recherche d'emploi, et

notamment de leur évolution dans le temps. Ainsi, la dynamique des effets de l'accompagnement et leur persistance sur longue période sont mal documentées et mal comprises.

- une compréhension plus précise de l'influence de la conjoncture économique générale sur l'efficacité des programmes d'accompagnement. Pour en juger précisément, il faudrait pouvoir comparer l'effet causal d'un même dispositif dans différents états du marché du travail ; très peu de recherches en ont les moyens.

- enfin, une prise en compte plus fréquente des effets d'équilibre général : l'accompagnement améliore-t-il l'employabilité de certains en grande partie au détriment de celle d'autres chômeurs ? Où est-il un outil susceptible de « faire baisser le chômage » ?

Ces questions sont aussi importantes pour la recherche que pour la décision publique et justifieraient que de nouvelles études soient entreprises pour apporter des éléments de réponse.

Rapport détaillé

Introduction

Le nombre de chômeurs de longue durée (personnes sans emploi depuis plus d'un an) représente la moitié du chômage total au sein l'Union européenne¹. Au troisième trimestre de 2015, le chômage de longue durée touchait 10,5 millions de personnes (4,3 % de la population active de l'UE), dont 63 % étaient sans emploi depuis plus de deux ans². Les États européens sont diversement touchés : en 2015, dans le taux de chômage total, la proportion du chômage de longue durée s'échelonnait de 22 % en Suède, à 44.8% en France, et à plus de 73% en Grèce³.

Le chômage de longue durée figure dès lors parmi les principales préoccupations des responsables politiques. Sur le plan individuel, il engendre des risques importants de déqualification et de distanciation vis-à-vis du marché du travail, de perte d'estime de soi, de rétrécissement des liens sociaux et de pauvreté. Sur le plan économique, il pèse sur les finances publiques car plus la durée du chômage est longue, plus le retour à l'emploi est problématique. Les chômeurs de longue durée ont environ deux fois moins de chances de retrouver un emploi que les autres chômeurs; chaque année, un cinquième d'entre eux abandonnent leur recherche d'emploi et sont considérés comme inactifs⁴.

Une réponse : l'accompagnement des chômeurs

Dès 1964, l'OCDE a préconisé de réduire les dépenses destinées à des mesures passives (principalement l'indemnisation des chômeurs) au profit de mesures d'activation⁵ : d'une part un accompagnement des chômeurs et une aide à leur recherche d'emploi, d'autre part un contrôle de leur recherche effective (avec des sanctions éventuelles).

1 <http://ec.europa.eu/eurostat/web/gdp-and-beyond/quality-of-life/long-term-unemployment-rate>

2 http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-16-302_fr.htm

3 Ibid.

4 Ibid.

5 OECD, « Recommendation of the Council on Manpower Policy as a Means for the Promotion of Economic Growth », Paris (mimeo), 1964.

Si les dispositifs d'accompagnement se sont répandus aux États-Unis dans les années 1970 et 80 (par exemple le « Job Club » et le JOBS-Program), il a fallu attendre les années 1990 pour assister à leur généralisation dans d'autres pays de l'OCDE, notamment en Europe.

Depuis la fin des années 1990, la plupart des pays de l'OCDE ont initié des réformes de leurs services publics de l'emploi, mettant un accent particulier sur les politiques actives du marché du travail. Le rôle et les modalités de l'accompagnement des demandeurs d'emploi ont été au cœur de ces transformations. Pour ne citer que quelques réformes emblématiques :

- Australie : privatisation des services d'accompagnement en 1998 avec la création du « Job Network » ;
- Royaume-Uni : lancement du New Deal en 1998 et externalisation de l'accompagnement à des opérateurs tiers en 2000 ;
- Allemagne : restructuration de l'agence nationale et des agences fédérales pour l'emploi dans le cadre des lois Hartz (2003-2005) ;
- France : création de Pôle Emploi en 2008, à partir de la fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC.

Ces programmes d'accompagnement lancés dans plusieurs pays de l'OCDE sont conditionnés par le contexte institutionnel et économique dans lequel ils sont mis en place, mais ils incluent généralement une ou plusieurs des dimensions suivantes :

- une **relation personnalisée** entre le chômeur et le conseiller ;
- des **entretiens d'orientation et de suivi**, plus ou moins fréquents, entre le chômeur et le conseiller ;
- l'orientation du chômeur vers des **prestations spécifiques** (comme des formations), selon son profil et ses besoins, sur prescription et sous contrôle du conseiller⁶ ;
- une forme de **contractualisation formelle ou tacite** pour régir les relations

⁶ Centre d'Etudes de l'Emploi, Rapport sur les prestations et services d'accompagnement des demandeurs d'emploi, no. 41, 2007.

entre les deux acteurs : le chômeur doit rechercher activement un emploi, et le conseiller doit accompagner le chômeur dans ses démarches. Un contrat plus ou moins formel peut être signé, retraçant généralement le plan d'action ;

– une dimension de **contrôle de l'effort de recherche**, explicite ou implicite.

Il est à noter que la grande majorité des accompagnements évalués dans le corpus retenu sont des accompagnements à la recherche d'emploi, dont l'objectif est une mise rapide en emploi, et non des dispositifs d'insertion sociale en un sens plus large, ou visant prioritairement, et avant toute chose, à lever « les freins à l'emploi ».

Les mécanismes de l'accompagnement

L'accompagnement s'appuie sur l'idée que, sur le marché du travail, la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi peut être entravée par une information imparfaite, telle que les candidats n'ont pas connaissance de toutes leurs possibilités d'emploi ni des méthodes pour effectuer une recherche efficace. L'accompagnement a pour but de réduire de telles frictions en offrant de l'information et du conseil personnalisés, qui peuvent à leur tour augmenter la motivation et l'effort des candidats, améliorer leur stratégie de recherche et favoriser un appariement meilleur et plus rapide entre candidats et offres de travail.

Mais les principes d'activation sont aussi motivés par la question de l'aléa moral : les demandeurs d'emploi indemnisés, ou toute autre personne recevant une prestation sociale, pourraient réduire leurs efforts de recherche tant que ce revenu de remplacement est disponible. Cela conduit à introduire des dimensions de contrôle, éventuellement assorties de sanctions, pour inciter les personnes à maintenir leur activité de recherche à un niveau élevé.

Parfois, les politiques d'activation penchent vers l'une ou l'autre conception. Mais souvent, les deux approches sont jointes : elles outillent, soutiennent

et contrôlent les chômeurs tout à la fois. Au premier ordre, l'effet attendu de ces actions est d'augmenter la fréquence des actes de recherche (rechercher des offres, y répondre), et d'améliorer leur efficacité (mieux identifier les offres, répondre à des offres plus adaptées, mieux se présenter). S'il existe des marges d'amélioration dans ces dimensions, c'est-à-dire si certains chômeurs ne repèrent pas certaines offres existantes, répondent à des offres qui ne leur correspondent pas, etc., alors l'accompagnement peut augmenter la fréquence des accès à l'emploi ou la qualité des emplois obtenus. Dans le cas contraire (par exemple, les offres sont peu nombreuses et facilement identifiées), ces interventions auront des effets limités. Cela est difficile à anticiper a priori, et dépend à la fois des caractéristiques du marché du travail et des compétences, de la motivation et des efforts des demandeurs d'emploi. De manière générale, l'activation agit sur l'offre de travail (c'est-à-dire la demande d'emploi), ce qui suppose à la fois qu'il existe des marges d'amélioration des comportements d'offre et une demande de travail (des offres d'emploi) suffisamment abondante pour que cette efficacité supplémentaire trouve un débouché.

Il existe par ailleurs des effets potentiellement négatifs. Dans la théorie classique de la recherche d'emploi, un chômeur qui anticipe de rencontrer davantage d'offres d'emploi va refuser plus souvent l'offre courante dans l'espoir d'en obtenir une meilleure dans l'avenir. Il est donc théoriquement possible que la réduction des frictions dans la recherche d'emploi s'accompagne, non d'une durée de recherche plus courte, mais au contraire plus longue, cet allongement étant compensé, en principe, par des situations d'emploi meilleures. Inversement, lorsque l'accompagnement est assorti de mesures de contrôle ou de sanctions, il peut conduire à accepter rapidement des offres et, in fine, à occuper des emplois plus rapidement, mais de moins bonne qualité.

Paradoxalement, l'effet des programmes d'accompagnement peut se réaliser avant même le début de l'intervention. En effet, l'annonce de la participation à un programme d'accompagnement peut modifier le comportement du demandeur d'emploi avant l'entrée dans le dispositif en générant un *effet de menace* ou un *effet d'attraction*. Lorsque le

demandeur d'emploi est peu enclin à y participer, il peut intensifier ses efforts de recherche pour éviter d'être orienté vers le programme. Au contraire, lorsque le chômeur anticipe un effet positif du programme sur ses chances de trouver un emploi, il peut réduire ses efforts de recherche avant son entrée dans le dispositif. Dans certains cas, la contrainte associée aux programmes d'accompagnement, surtout lorsque la dimension de contrôle est forte, peut conduire les personnes à se retirer du marché du travail : on verra que lorsque ces comportements sont avérés, ils concernent souvent les femmes.

La participation au programme peut aussi avoir un *effet de verrouillage (lock-in effect)*, conduisant à une diminution transitoire des efforts de recherche d'emploi et donc à une baisse du taux de retour à l'emploi. C'est le cas par exemple, lorsque le dispositif demande une forte implication du demandeur d'emploi, comme dans le cas d'une formation, et ne lui laisse pas assez de temps pour postuler à des offres d'emploi.

Il faut noter que, si les politiques d'accompagnement ont souvent pour objectif explicite l'accès à l'emploi et les conditions de cet emploi, elles peuvent aussi avoir des effets sur l'insertion sociale dans un sens plus large, et sur des dimensions psychologiques de motivation et de confiance en soi. Ces dernières peuvent constituer des effets intermédiaires qui agissent sur l'engagement dans la recherche d'emploi, mais peuvent aussi représenter des bénéfices en tant que tels. On verra que certains articles issus de la littérature psychologique envisagent la question sous cet angle.

Une revue de littérature systématique

On voit que les effets des politiques d'accompagnement sont en théorie indéterminés et que les mécanismes par lesquels elles peuvent agir sont multiples. C'est ce qui justifie de se poser empiriquement la question de leur efficacité, en évaluant leur impact dans différentes circonstances afin d'informer le décideur public comme les acteurs sur les effets que l'on peut en attendre, si possible en distinguant différentes formes d'action.

Il ne s'agira jamais de donner un mode d'emploi, mais plutôt un ensemble de repères ou de grands principes pour guider la définition de programmes dans des cadres à chaque fois particuliers, en indiquant les réussites, mais aussi les effets indésirables qui seraient avérés.

Les politiques d'accompagnement renforcé, ayant été mises en œuvre depuis plus de trente ans aux Etats-Unis et depuis une vingtaine d'années en Europe, ont donné lieu à de nombreuses études tentant d'en mesurer les effets. Les premières évaluations empiriques des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi ont été menées aux Etats-Unis dans les années 1980, tandis qu'elles n'ont commencé en Europe que dans les années 1990, notamment au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Par la suite, la production des études sur les dispositifs d'accompagnement a connu une prolifération en Europe tandis qu'elle a ralenti aux Etats-Unis.

Nous nous proposons d'effectuer une revue systématique de la littérature micro-économique traitant des effets que peuvent avoir les **dispositifs d'accompagnement** sur les **chômeurs de longue durée ou à risque de chômage de longue durée** dans les pays de l'OCDE. En effet, si certains programmes s'adressent spécifiquement à des chômeurs qui sont sans emploi depuis un certain temps (durée d'ailleurs variable selon les programmes), de nombreux autres tentent de cibler les chômeurs susceptibles de ne pas retrouver facilement du travail⁷. Ce sont deux stratégies possibles : dans un cas concentrer les ressources sur les personnes dont la difficulté à trouver du travail a été révélée, au risque que leur mobilisation soit plus difficile ; dans l'autre, agir précocement, mais engager des ressources sur un plus grand nombre de personnes, dont certaines retrouveraient un emploi relativement rapidement.

Nous incluons tous les dispositifs qui mettent en œuvre des entretiens de suivi dans le cadre d'une relation personnalisée, mais aussi des formes collectives

⁷ Ce ciblage peut être déterminé par un score mesurant les chances de retour à l'emploi selon les caractéristiques du chômeur et du marché du travail, par les agents qui reçoivent les chômeurs, ou par une combinaison des deux méthodes. Nous retiendrons parfois des études qui ne ciblent pas explicitement des chômeurs à risque de longue durée, mais, par exemple, des jeunes faiblement diplômés.

d'accompagnement. Cela inclura les dispositifs réduits au contrôle des efforts de recherche. En revanche les politiques d'activation reposant exclusivement sur des incitations financières (telles que la dégressivité des allocations chômage) sont exclues de ce champ. De même des actions de formation professionnelle en tant que telles ne sont pas considérées ; en revanche, les dispositifs d'accompagnement pourront mobiliser des actions de formation au titre de ses outils.

Le parti pris de cette revue est de faire un bilan des mesures d'impact contrefactuelles. Ce sont des travaux qui s'efforcent de comparer les situations mesurables (telle que la situation d'emploi 6 mois après l'entrée dans un dispositif, par exemple) observées sur les bénéficiaires d'un dispositif, avec **la situation qu'ils auraient connue en moyenne en l'absence de ce dispositif**. Cette dernière situation, dite *contrefactuelle*, est généralement estimée à partir d'un échantillon témoin d'individus. Lorsque cet échantillon témoin ressemble beaucoup aux bénéficiaires, cette différence entre les situations des deux groupes peut s'interpréter comme l'effet causal de l'intervention, c'est-à-dire une différence qui ne se serait pas produite en son absence. C'est, si l'on veut, la valeur ajoutée de l'action. Dans cette revue, nous avons sélectionné les travaux qui, sur un plan méthodologique, utilisent des groupes témoins très crédibles, le cas le plus simple étant lorsque les bénéficiaires et les témoins ont été tirés au sort au sein d'une même population : ils sont alors en moyenne très semblables. Il s'agit d'expériences randomisées, qui sont fréquentes dans cette littérature. Nous avons également retenu les méthodes généralement qualifiées de quasi-expérience.

Nous détaillons plus bas et dans l'annexe 1 les différentes étapes qui nous ont conduit de l'identification de 131 articles, documents de travail ou rapports écrits depuis 1995, à la pré-sélection de 75 d'entre eux, et à la sélection finale de 25 qui, à une lecture attentive, apportaient de fortes garanties méthodologiques et étaient clairement dans le champ que nous avons défini. Cette revue est **systématique** au sens où nous avons interrogé dans les mêmes termes un ensemble prédéfini de bases de données, et extrait tous les travaux issus de cette recherche, auxquels nous avons

appliqué des critères de sélection formalisés et homogènes.

Par ailleurs, nous avons également identifié des revues de littérature, c'est-à-dire des articles synthétisant un nombre plus ou moins grand d'études existantes. Ces synthèses sont de périmètres et de méthodologies distinctes, mais visent comme celle-ci à faire le point sur tout ou partie du champ qui nous intéresse. Nous en avons identifiées 28, rarement elles-mêmes des revues systématiques, et qui portent en général sur un champ plus vaste que celui que nous avons défini ici (accompagnement, chômeurs de longue durée ou à risque de longue durée), mais qui traitent, au moins en partie de cette cible. Nous présenterons donc, dans un deuxième temps une lecture synthétique de ces revues de littérature, afin de les confronter avec les enseignements de notre propre sélection d'articles.

Revue systématique des articles de recherche

Méthodologie de sélection des articles⁸

Cette revue est une revue systématique : cela signifie que nous avons tenté de recenser tous les articles publiés ou rendus publics sous forme de document de travail ou de rapport, qui traitent le sujet (l'accompagnement dans la recherche d'emploi) sur la cible retenue (les chômeurs de longue durée ou à risque de longue durée), avec cependant la restriction qu'ils soient rédigés en français ou en anglais et qu'ils soient postérieurs à 1995. À cette fin, nous avons interrogé systématiquement plusieurs banques de données, des publications scientifiques ainsi que des sources de « littérature grise » en utilisant un ensemble de mots clés prédéfinis en français et en anglais. Nous avons aussi effectué des recherches manuelles sur Google Scholar, et sur les bibliographies de certaines revues francophones et anglophones (listes en annexe 1). Cette section porte sur les études « originales », qui rendent compte des résultats d'une recherche nouvelle, que cette recherche repose sur une approche expérimentale (évaluation à assignation aléatoire) ou sur une analyse de données non-expérimentales.

Au total, nous avons trouvé 131 études « originales ». Lors de la première phase d'évaluation nous avons lu la synthèse de ces articles pour déterminer leur éligibilité selon cinq critères :

- la méthodologie d'évaluation en suivant l'échelle de Maryland, qui caractérise la crédibilité du groupe témoin ; en pratique, nous avons retenu principalement des expériences randomisées et des expériences naturelles (mais pas les méthodes de matching), qui reposent sur des hypothèses plus fortes ;
- la population cible (chômeurs de longue durée ou à risque) ;
- les dispositifs concernés ;
- la géographie (pays de l'OCDE) ;
- les variables de résultats étudiées.

⁸ Le protocole de recherche est détaillé en annexe 1 ; nous n'en donnons ici que les grandes lignes.

Au total 75 études ont passé ce filtre et ont été retenues pour la deuxième phase. Nous avons alors lu l'intégralité des 75 études pour effectuer une évaluation de leur qualité méthodologique. Afin de juger la qualité scientifique des évaluations de façon cohérente et structurée, nous avons utilisé une grille d'évaluation standardisée inspirée d'une grille utilisée par la Campbell collaboration. En outre, à l'occasion de cette lecture plus détaillée, nous avons également éliminé des articles qui ne portaient en fait pas sur cette population cible, ou alors très marginalement.

À l'issue de cette phase, nous avons retenu 25 évaluations et nous avons renseigné dans un vaste tableau un ensemble de caractéristiques, ce recueil de données nous permettant de structurer la présentation des résultats de ces études.

Les évaluations retenues ont eu lieu au Royaume-Uni (6), en France (4), en Allemagne (3), en Belgique (3), au Danemark (2), en Suède (2), aux États-Unis (2), en Suisse (2) et en Finlande (1). Cette distribution régionale appelle plusieurs remarques.

- Elle contient de nombreux pays européens et peu de données américaines. Cela tient en grande partie à la date retenue (1995): la littérature américaine sur le sujet est plus ancienne et la littérature européenne a pris le relais, en partie à cause de la dynamique politique (les dispositifs d'accompagnement ont souvent été initiés dans les années 1990)
- Les pays d'Europe du Nord sont surreprésentés, et cela tient sans doute au poids des politiques d'activation dans ces pays.
- Les pays d'Europe du Sud sont absents, et cela tient sans doute moins à l'absence d'initiatives politiques qu'au manque de tradition d'évaluation des politiques publiques dans ces pays.
- Enfin, la surreprésentation des pays francophones n'est pas liée à l'inclusion des articles en français car seul un article dans toute la sélection est rédigé en français.

Les dates de production des articles (qui ne sont pas les dates des données exploitées) s'échelonnent de 2000 à 2015, avec une masse d'articles dans les années 2013-2015. Cela reflète probablement les exigences

méthodologiques croissantes de la profession, qui nous ont conduits à éliminer plus souvent des études plus anciennes. 70% des études s'appuient sur une expérimentation des dispositifs concernés, et utilisent une assignation aléatoire des bénéficiaires pour mener l'évaluation, tandis que 30% étudient des dispositifs déployés.

Vue d'ensemble

La notion d'accompagnement recouvre des réalités multiples, reflétées dans la littérature que nous avons sélectionnée. Afin de décrire cette diversité, nous avons regroupé les interventions dans un certain nombre de catégories présentées dans le tableau 1 de la page suivante. On peut distinguer ainsi des interventions qui apportent uniquement des informations, qui restent à la limite de l'accompagnement à proprement parler, et celles qui sont plus intensives et mobilisent différents instruments. Parmi ces dernières, nous pouvons distinguer des actions de formation ponctuelles (rédaction d'un CV, préparation à l'entretien), et le suivi intensif, régulier et sur longue durée, qui permet de faire le point avec le demandeur d'emploi, de l'encourager et de l'orienter si besoin vers d'autres actions ponctuelles. Nous indiquons les premières pour mémoire, comme brique de l'accompagnement, mais il n'y a pas d'études qui les évaluent en tant que telles. Ces suivis intensifs peuvent être collectifs ou individuels, le suivi collectif étant susceptible de mobiliser davantage les bénéficiaires, tout en étant moins coûteux. Une étude seulement porte sur l'importante question de l'accompagnement en emploi, afin d'aider le bénéficiaire à stabiliser cette relation. Enfin, deux thèmes un peu à part méritent d'être distingués car ils constituent des sujets d'étude spécifiques dans cette littérature: les actions qui consistent principalement à assurer un contrôle et à menacer les demandeurs d'emploi de sanctions financières; et les situations dans lesquelles *l'intégralité* de l'action d'accompagnement est externalisée.

Il faut bien noter que nous avons toujours affaire dans cette revue à des actions, à des interventions, ou à des programmes, c'est-à-dire des objets d'analyse auxquels il est possible d'exposer (de faire bénéficier) certains

individus et pas d'autres. Il ne s'agit jamais de politiques au sens fort, qui impliqueraient un ensemble cohérent de dispositifs institutionnels, et dont l'impact est très difficile, voire impossible à mesurer empiriquement, mais d'ingrédients de telles politiques. Ce qui est sous-jacent aux évaluations d'impact examinées ici est l'idée qu'elles peuvent être analysées, jusqu'à un certain point, comme des technologies (ce qui n'exclut pas que l'efficacité de ces technologies soit sensible au contexte, aux caractéristiques individuelles, aux réactions comportementales, à la réaction du marché du travail, etc., et qu'elles impliquent un ensemble de mécanismes intermédiaires, ou de chaînes causales, plus ou moins difficiles à documenter).

Tableau 1 : Typologie des interventions

Type d'intervention	Problèmes à combattre	Idees sous-jacentes	Limites et risques	Exemples de programmes
Simple apport d'information	Manque d'information	<p>La qualité de la recherche d'emploi peut être améliorée par de l'information sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les services auxquels ont droit les chômeurs de longue durée - les modalités de la recherche d'emploi - la situation du marché du travail 	Programme d'intensité très réduite : effet espéré faible	Envoi de brochure (Allemagne)
Formation à la recherche d'emploi	Manque d'information et de capacités dans la recherche d'emploi	Outre les informations qu'elles apportent, ces sessions d'aide à la recherche d'emploi contiennent des mises en situation pratiques qui peuvent améliorer la qualité de la recherche d'emploi	Aide intensive mais de courte durée	Proposé dans la majorité des programmes

<p>Suivi individuel intensif pour retrouver un emploi</p>	<p>Besoin de conseil, manque d'information, manque de motivation</p>	<p>Le demandeur peut avoir besoin d'un suivi plus intensif et spécifique car il fait face à des problématiques particulières. Le suivi par le conseiller peut aider à le remotiver. Il peut acquérir des informations et des compétences par le biais du conseiller.</p>	<p>Chronophage, peut entraîner un système de verrouillage des personnes au chômage ou un effet de découragement qui les font basculer vers l'inactivité.</p>	<p>Présent dans de nombreux programmes</p>
<p>Suivi collectif pour retrouver un emploi</p>	<p>Besoin de conseil, manque d'information, manque de motivation et manque de confiance en soi</p>	<p>Le suivi collectif peut apporter un atout supplémentaire par rapport au suivi individuel : émulation et sortie du sentiment d'isolement.</p>	<p>Moins de temps pour se pencher sur les problématiques individuelles, chronophage, peut entraîner un effet de blocage ou faire basculer vers l'inactivité</p>	<p>Clubs jeunes chercheurs d'emploi (France)</p>
<p>Suivi après le retour à l'emploi</p>	<p>Difficile transition lors de la reprise d'emploi</p>	<p>Le retour à l'emploi est une période d'incertitude (période d'essai, changement de rythme), surtout après une période longue de chômage et un suivi individuel pendant cette période peut aider à pérenniser l'emploi.</p>	<p>Chronophage et coûteux</p>	<p>ERA (Texas, Royaume-Uni)</p>
<p>Surveillance et sanctions financières</p>	<p>Manque de motivation</p>	<p>Sanctions et contrôle, par la menace induite, peuvent remobiliser des demandeurs d'emploi démotivés.</p>	<p>Peut décourager ou rebuter des demandeurs qui basculent vers l'inactivité</p>	<p>ACR (Belgique)</p>

Externalisation du suivi des demandeurs	Manque d'efficacité supposé du système public	Une incitation financière pour les prestataires de services peut les motiver à trouver des emplois (durables) aux demandeurs. Les prestataires peuvent plus facilement se spécialiser sur une population spécifique.	Stratégies des prestataires pour maximiser le profit : – recrutement des chômeurs les plus faciles à placer si les prestataires sont payés au nombre de gens placés (écrémage) – recrutement massif sans efforts de placement si les prestataires sont payés au nombre de chômeurs enrôlés (parking)	Les maisons d'Hestia (Suisse)
--	---	--	--	-------------------------------

Remarque : De nombreux programmes mixent différents composants de cette typologie.

Le tableau 2 montre la distribution des articles dans ces différentes catégories. Si une masse d'articles porte sur l'accompagnement intensif individuel, qui reste l'intervention typique, on voit que la plupart des autres catégories sont représentées par trois ou quatre articles. Il est en outre difficile de percevoir des logiques géographiques correspondant à certains types d'actions.

Tableau 2 : Liste des articles retenus

Type d'intervention	Auteurs	Année	Pays
Simple apport d'information	Altmann S., Falck A., Jäger S., Zimmermann F.	2015	Allemagne
	Belot M., Kircher P., Muller P.	2016	Royaume-Unis
	Van Landeghem B., Cörvers F., de Grijn A.	2016	Belgique

Suivi individuel intensif pour retrouver un emploi	Arni, P.	2015	Suisse
	Béhaghel L., Crépon B., Gurgand M.	2014	France
	Black D. A., Berger M. C., Smith J. A., Noel B. J.	2003	États-Unis
	Boockmann, B., & Brändle, T.	2015	Allemagne
	Crépon, B., Dejemeppe, M., Gurgand, M.	2005	France
	Crépon, B., Gurgand, M., Kamionka, T., & Lequien, L.	2012	France
	Decker, P. T., Olsen, R. B., Freeman, L., & Klepinger, D. H.	2000	États-Unis
	Dorsett, R.	2014	Royaum-Uni
	Graversen, B K, van Ours, J.	2009	Danemark
	Maibom, J., Rosholm, M., Svarer, M.	2014	Danemark
Surveillance et sanctions financières	Avram, S., Brewer, M., & Salvatori, A.	2016	Royaume-Uni
	Cockx, B., & Dejemeppe, M.	2012	Belgique
	Dalton, P	2002	Royaume-Uni
	O'Neill, D.	1996	
	Engström, P., Hesselius, P., & Holmlund, B.	2009	Suède
Kirby, S., & Riley, R	2004	Royaume-Uni	
Suivi collectif pour retrouver un emploi	Blasco, S., Crépon, B., Skandalis, D., Uhlendorff, A., van den Berg, G., Alberola, É., & Aventur, F.	2015	France
	Hägglund, P.	2009	Suède
	Vuori, J., Silvonen, J., Vinokur, A. D., & Price, R. H.	2002	Finlande
Suivi après le retour à l'emploi	Dorsett, R.	2014	Royaume-Uni
Externalisation du suivi des demandeurs	Béhaghel L., Crépon B., Gurgand M.	2014	France
	Cockx B., Baert S.	2015	Belgique
	Cottier L., Kampeneers P., Flückiger Y., Lalive R.	2015	Suisse
	Krug G., Stephan G.	2015	Allemagne

Il est extrêmement difficile d'avoir une vision synthétique de l'ensemble de ces 25 études. Cela tient bien entendu à la diversité des types d'actions considérées, que nous venons de décrire. Mais cela tient également à la variété des mesures d'impact. Ainsi, beaucoup d'articles vont juger une action principalement sur la proportion de bénéficiaires qui sont observés en emploi un certain nombre de mois après le début de l'action. Mais dans certains cas, on mesure le taux de sortie du chômage, à différents horizons, vers différents états, pas nécessairement seulement vers l'emploi ; ainsi, les sorties du chômage vers l'inactivité sont-elles parfois examinées, afin de détecter par exemple des effets de découragement. Dans certains cas, les auteurs mesurent la durée au chômage ou la durée en emploi sur une fenêtre de temps ; dans d'autres cas, ils mesurent le nombre de jours de chômage indemnisés. Une minorité de travaux s'efforcent d'apporter des indices de la « qualité » des emplois retrouvés, en général approchée par le salaire, la nature des contrats, ou par une mesure indirecte telle que la récurrence au chômage. Enfin, quelques travaux mobilisent des résultats intermédiaires, telles que des mesures de « l'effort de recherche » (nombre d'entretiens obtenus) et même, dans quelques cas (Arni 2015, Blasco et al. 2015, Vuori et al. 2002), des échelles de motivation ou d'autres échelles psychologiques.

Naturellement, toutes ces mesures de résultats sont liées, mais elles ne sont pas strictement équivalentes. Au demeurant, les horizons auxquels elles sont utilisées varient également : on pose souvent une observation 3 mois, 6 mois, 12 mois ou 18 mois après le début de l'action. Parfois plusieurs horizons sont comparés, mais pas toujours, et cela dépend en premier lieu de la disponibilité des données. Dans certains cas, les articles estiment une augmentation (en pourcentage) du taux de sortie du chômage qui est la même à toutes les anciennetés dans le chômage (typiquement pour une catégorie de modèles statistiques dits à « hasard proportionnel »). Enfin dans de rares cas, les effets sont évalués à très long terme : 2 ans, voire 5 ans.

Dans certains cas, les effets sont rapportés en points de pourcentage : faire passer un taux d'emploi de 20% à 30% revient à l'augmenter de 10 points de pourcentage. Cette mesure est notée « pp » dans les tableaux qui vont

suivre. Pour l'interpréter, il est utile de connaître le taux de base, typiquement le taux que l'on observe dans le groupe témoin (dans l'exemple précédent, le taux de base est de 20%). En effet, on n'interprète pas de la même façon une intervention qui augmente le taux d'emploi de 5% à 15% (10 pp mais taux d'emploi multiplié par 3) et une autre qui l'augmente de 80% à 90% (10 pp mais augmentation de un huitième). De fait, certaines études reportent directement l'augmentation produite par le programme en pourcentage de ce taux de base. Dans l'exemple précédent, cette augmentation de 10 points représente une augmentation de $10/20=0,5$ ou 50%. Cette disparité des unités de mesures est une nouvelle difficulté pour comparer les études entre elles.

Enfin, une dernière nuance doit être précisée. Pour chacune de ces mesures, on peut rencontrer deux approches. Souvent, un programme est proposé à des demandeurs d'emploi qui sont libres d'accepter d'y participer ou non. Dans ce cas, selon les contextes et les méthodologies, il est possible de mesurer les écarts de situation d'emploi entre tous ceux à qui le programme a été proposé et un groupe témoin à qui il n'a pas été proposé du tout. Parmi les premiers, certains sont des bénéficiaires effectifs, d'autres ont décliné. Ce que nous pourrions appeler « l'effet sur l'ensemble du groupe ciblé » (appelé dans la littérature statistique « Intention to treat ») est l'effet moyen sur l'ensemble de ces individus, qu'ils soient bénéficiaires effectifs ou non. Cela nous apprend les effets que l'on pouvait attendre du programme en ciblant une population : cela intègre dans la performance du programme le fait qu'il est plus ou moins suivi. Mais dans certains cas, il est possible d'évaluer l'impact exclusivement sur ceux qui sont effectivement entrés dans le programme: nous parlons alors d'un « effet sur les bénéficiaires effectifs » (ou Local Average Treatment Effect). Ce sont deux indicateurs pertinents pour le décideur public, mais qui ne s'interprètent pas de la même manière. La proportion d'individus ciblés qui entrent dans le programme est un paramètre important et il fait le lien entre ces deux mesures. Cependant il est très inégalement reporté dans les articles et il n'est pas toujours possible de comparer strictement les effets d'une étude à l'autre.

Tout ceci fait que, dans la présentation qui va suivre, nous comparerons

assez peu les résultats quantitatifs d'une étude à l'autre. Cependant, afin d'avoir une première vision d'ensemble, avant d'entrer dans les détails, et avec toutes les réserves indiquées plus haut, nous avons tenté de tenir le compte des effets positifs des programmes évalués et qui sont statistiquement significatifs. Nous avons identifié une cinquantaine de coefficients qui portent sur des mesures de retour à l'emploi, de sortie du chômage ou de durée du chômage. Sur cette cinquantaine de coefficients, un tiers environ ne sont pas significatifs aux seuils usuels. Cela ne signifie pas qu'ils doivent alors être tenus pour nuls, mais que l'information n'est pas suffisante pour conclure. Lorsque les effets sont significatifs, ils se situent le plus souvent entre 2 et 10 points de pourcentage, et représentent des augmentations de 10 à 30% des taux de retour à l'emploi ou de sortie du chômage. Ce sont les ordres de grandeur que l'on peut retenir si on veut avoir une idée globale de l'efficacité des politiques d'accompagnement dans la littérature retenue. Cette vision d'ensemble rejoint celle qui ressort de la revue des revues.

On peut remarquer que le recul avec lequel on évalue l'intervention est le plus souvent d'au moins 6 mois, rarement moins, et dans certains cas très grand (2 ou 5 ans). On ne discerne pas de relation systématique entre cet horizon et les impacts trouvés, ce qui signifie que ces programmes ont potentiellement des effets durables. Il est cependant difficile de dégager des régularités sur un échantillon assez limité et disparate, c'est pourquoi nous préférons mener ci-dessous une analyse plus narrative, par type d'action, qui permet d'entrer plus finement dans les nuances des différentes recherches.

Résultats probants

Effet d'un simple apport d'information

Les chômeurs de longue durée peuvent être affectés positivement par un simple apport d'information.

Trois études récentes s'intéressent à des dispositifs très simples d'apport d'information aux demandeurs d'emploi. Comme dit précédemment, elles sont un peu marginales pour nous, car il ne s'agit pas d'accompagnement à proprement parler. Néanmoins, elles apportent des éléments intéressants, car la transmission d'information est toujours une composante des politiques d'accompagnement plus larges : ces études permettent donc de montrer que cette composante contribue certainement en tant que telle à l'efficacité des autres dispositifs. Il s'agit de trois évaluations à assignation aléatoire de dispositifs expérimentaux, menées en Allemagne, en Belgique et au Royaume-Uni, et dont les résultats ont été publiés en 2015 et 2016 (tableau 3).

Si les trois interventions se caractérisent par la grande légèreté et simplicité de leur dispositif, elles sont de taille différente (300 personnes au Royaume-Uni, 1500 en Belgique et 54000 en Allemagne) et ont recours à des canaux différents pour faire passer l'information aux demandeurs d'emploi.

- Dans Altmann et al. 2015 (Allemagne), il s'agit d'un simple courrier envoyé à tous les demandeurs d'emploi du groupe test, donnant des informations sur le marché du travail (information pure) et sur l'importance d'une recherche active (motivation). Le groupe témoin ne reçoit pas le courrier.
- Dans Belot et al. 2015 (Royaume-Uni), des demandeurs d'emploi volontaires testent en laboratoire un site Internet de recherche d'emploi comportant plus d'informations que le site standard (sur le marché du travail local et la diversité des emplois auxquels ils peuvent postuler). Le groupe témoin a accès au site standard.
- Dans Van Landeghem et al. 2016 (Belgique), le rendez-vous initial avec un conseiller est avancé de quatre mois: il a lieu un mois après l'inscription au chômage, au lieu de cinq mois après pour le groupe témoin.

Tableau 3 : Programmes d'information

Auteurs	Publication	Année	Pays	Programmes	Résultats principaux
Altmann S., Falck A., Jäger S., Zimmermann F.	Learning about Job Search: A Field Experiment with Job Seekers in Germany	2015	Allemagne	Envoi de brochure	Chômeurs à risque travaillent 4,8 jours ^{III} et gagnent 450 EUR ^{II} de plus sur un an
Belot M., Kircher P., Müller P	Providing Advice to Job Seekers at Low Cost : An Experimental Study	2015	Royaume-Uni	Site de recherche d'emploi avec plus d'info	Chômeurs à risque ont 5,8 entretiens d'embauche en plus, et plus variés
Van Landeghem B., Cörvers F., de Gripon A.	Is There a Rationale to Contact the Unemployed right from the Start? Evidence from a Natural Field Experiment	2016	Belgique	Décalage dans le temps d'une session d'information (avancée)	Chômeurs à risque ont 1,5 ^{III} fois plus de chances de retrouver un emploi et travaillent 6,5 jours de plus sur 4 mois

Les étoiles signalent les effets qui sont significativement différents de zéro avec différents risques d'erreur statistique (I : 10% ; II : 5% ; III : 1%).

Les résultats de ces trois études ont ceci de concordant : en moyenne, ils n'ont **pas d'effets significatifs sur l'ensemble de la population des demandeurs d'emploi** qui en bénéficient. Néanmoins, ils ont des **effets significatifs sur les chômeurs à risque de chômage de longue durée** :

- augmentation de 150% du taux de retour à l'emploi en Belgique ;
- augmentation du nombre de jours travaillés (6,5 jours sur 4 mois en Belgique et 4,7 jours sur un an en Allemagne) ;
- augmentation des revenus en Allemagne (450 EUR sur un an) ;
- augmentation du nombre d'entretiens (+5,8) et de leur variété au Royaume-Uni.

Il est à noter que les « chômeurs à risque » sont définis de manière différente dans les trois pays :

- sur la base des diplômes (ou de l'absence de diplômes) en Belgique ;
- sur la base d'une durée de chômage (80 jours) et d'une recherche préalable « étroite » au Royaume-Uni ;
- sur la base d'un modèle complexe mêlant données individuelles (âge, diplôme, historique de chômage) et données de zone de résidence en Allemagne.

Tout en ayant en tête la diversité des trois interventions, de leur public, de leurs modalités et de leur échelle, elles semblent révéler que les chômeurs à risque de chômage de longue durée sont ceux qui **manquent le plus d'information** sur le marché de l'emploi de leur zone, sur le type d'emplois auxquels ils peuvent postuler et sur les démarches qu'ils doivent accomplir pour y parvenir. Dès lors, **une transmission d'information peut avoir un effet significatif et durable** pour eux. Ce résultat est d'autant plus intéressant que les dispositifs d'accompagnement plus complets ont potentiellement une composante d'information, même si elle n'est pas toujours explicite: une partie de leurs effets peut donc provenir de cette dimension.

Effets de l'accompagnement renforcé

L'accompagnement renforcé individuel a généralement un effet sur la sortie du chômage, mais il faut en examiner les mécanismes et le coût.

Dix des articles retenus dans le tableau 4 tentent de mesurer les effets de l'accompagnement renforcé individuel en évaluant des programmes mis en place dans différents pays de l'OCDE (Allemagne, Danemark, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Suisse).

Tableau 4 : Programmes d'accompagnement

Auteurs	Publication	Année	Pays	Programmes	Résultats principaux
Arni, P.	Opening the Blackbox: How Does Labor Market Policy Affect the Job Seekers' Behavior? A Field Experiment	2015	Suisse	Accompagnement renforcé puis coaching collectif externalisé pour chômeurs de plus de 45 ans	Augmentation retour à l'emploi (+9pp ¹) et impact sur motivation
Béghaghel L., Crépon B., Gurgand M.	Private and Public Provision of Counseling to Job-Seekers: Evidence from a Large Controlled Experiment	2014	France	Accompagnement intensif chez un opérateur privé ou public	Accompagnement intensif public augmente les sorties vers l'emploi de +10pp ¹⁰⁰ par rapport à l'accompagnement standard
Black D. A., Berger M. C., Smith J. A., Noel B. J.	Is the Threat of Reemployment Services More Effective Than the Services Themselves? Evidence from Random Assignment in the UI System	2003	États-Unis	Accompagnement renforcé	Sortie plus rapide de l'assurance chômage (-14 jours!) mais emplois plus précaires
Boockmann, B., & Brändle, T.	Coaching, Counseling, Case-Working: Do They Help the Older Unemployed out of Benefit Receipt and back into the Labor Market?	2015	Allemagne	Agence fédérale incite les agences locales à adopter des programmes d'activation pour chômeurs de + de 50 ans	Hausse du retour à l'emploi (+5 à 10pp ¹¹), mais effets de lock-in et de déplacement

Crépon, B., Dejemeppe, M., Gurgand, M.	Counseling the Unemployed: Does It Lower Unemployment Duration and Recurrence?	2005	France	Agence fédérale incite les agences locales à adopter des programmes d'activation pour chômeurs de + de 50 ans	Pour l'intensité la plus forte, ciblant les chômeurs en plus grande difficulté: effet négatif ^{III} sur le retour à l'emploi. Pour les autres actions, effets positifs ^I .
Crépon, B., Gurgand, M., Kamionka, T., Lequien, L.	Is Counseling Welfare Recipients Cost-Effective? Lessons from a Random Experiment	2012	France	Plan d'Aide au Retour à l'Emploi, incluant différentes intensités d'accom- pagnement	Pas d'effet sur le retour à l'emploi, baisse du RMI perçu (-200 EUR), mais rentabilité douteuse du programme
Decker, P. T., Olsen, R. B., Freeman, L., Klepinger, D. H.	Assisting unemployment insurance claimants : The long-term impacts of the job search assistance demonstration	2000	États-Unis	Accompagnement intensif des bénéficiaires du RMI depuis plus de 2 ans par un opérateur privé	Baisse des indemnités chômage versées la 1ère année (env. 1 semaine ^{II}), pas la suivante / pas d'effet visible sur retour à l'emploi
Dorsett, R.	The effect of temporary in-work support on employment retention: Evidence from a field experiment	2014	Royaume-Uni	Accompagnement et incitations financières avant et après retour à l'emploi	Augmentation retour emploi (+18% ^{III}) et maintien emploi

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Graversen, B K, van Ours, J.	How a Mandatory Activation Program Reduces Unemployment Durations: The Effects of Distance	2009	Danemark	Programme obligatoire de recherche d'emploi puis accompagnement intensif, puis contrat aidé ou formation	Sortie du chômage importante (26% ^{***}) / + efficace pour chômeurs loin de l'agence (contrainte plus grande pour eux: l'obligation joue donc un rôle plus grand)
Maibom, J., Rosholm, M., Svarer, M.	Can Active Labour Market Policies Combat Youth Unem- ployment?	2014	Danemark	Accompagnement intensif pour non-diplômés (RV hebdomadaire) et diplômés (RV bimensuel)	Effets négatifs, interprétés comme lock-in et démotivation (mais faible taux de participation au programme incite à la prudence).

Les étoiles signalent les effets qui sont significativement différents de zéro avec différents risques d'erreur statistique (* : 10% ; ** : 5% ; *** : 1%).

Il convient avant toute chose d'insister sur la grande hétérogénéité des programmes évalués. Sous la notion d'accompagnement « renforcé » se cache une variété de schémas d'accompagnement. En premier lieu, **le programme « renforcé » est défini par rapport à une situation standard qui n'est pas la même partout.** Pour ne donner que deux exemples extrêmes :

- Dans Crépon et al. 2012 (France), la situation standard est que les bénéficiaires du RMI ne font à l'époque l'objet d'aucun accompagnement systématique vers l'emploi. Le schéma renforcé où certains d'entre eux se trouvent accompagnés par des opérateurs privés de placement est donc très différent du schéma standard, puisque l'on compare un accompagnement renforcé par rapport à pas d'accompagnement du tout.
- À l'inverse, dans l'étude Suisse de Arni 2015, tous les chômeurs de plus de 45 ans bénéficient d'un accompagnement standard incluant un rendez-vous mensuel avec un conseiller (une fréquence qui, dans bien des contextes, passerait déjà pour un accompagnement « renforcé »).

Le schéma renforcé inclut, quant à lui, un rendez-vous hebdomadaire ou bi-hebdomadaire, que l'on compare donc avec le schéma de rendez-vous mensuel.

Les articles ne donnent pas tous la fréquence exacte des entretiens du schéma renforcé et du schéma standard. L'absence d'informations précises n'est pas un oubli ou une négligence des auteurs: elle témoigne généralement **d'une hétérogénéité au sein du programme**, sa mise en œuvre dépendant des choix des opérateurs de placement ou des agences locales de l'emploi (comme dans Boockman et al. 2015 en Allemagne). Dans les études qui sont en mesure de donner des détails, il apparaît que les accompagnements renforcés impliquent souvent des rendez-vous hebdomadaires ou bi-hebdomadaires (Arni 2015 en Suisse, Graversen et al. 2009 et Maibom et al. 2014 au Danemark). Mais dans le cas de Maibom et al. (2014), si la fréquence des entretiens augmente, les bénéficiaires du programme évalué ne bénéficient pas plus souvent des actions d'activation ponctuelles prescrites par le conseiller, alors même que c'était l'intention initiale du programme. Cela explique sans doute l'absence de résultats dans cette évaluation.

Enfin, le dernier facteur d'hétérogénéité est lié aux différences entre les **publics cibles** des programmes :

- l'un s'adresse à tous les nouveaux entrants au chômage (Graversen et al., 2009) ;
- certains s'adressent à des chômeurs ayant dépassé un certain âge (45 ans en Suisse chez Arni 2015, 48 ans en Allemagne chez Boockmann et al. 2015), l'un aux chômeurs n'ayant pas encore atteint un certain âge (-30 ans au Danemark, Maibom et al. 2014) ;
- certains s'adressent à des personnes ayant passé un certain temps au chômage (18 mois au Royaume-Uni chez Dorsett 2014, 24 mois au RMI en France chez Crépon et al. 2012) ;
- enfin, certains s'adressent à des chômeurs qui sont ciblés comme étant à risque, soit sur des critères objectifs (Decker et al. 2000 aux Etats-Unis), soit sur la base d'une analyse des conseillers du service de l'emploi (Crépon et al. 2005 en France).

Tous ces éléments d'hétérogénéité doivent rendre extrêmement prudents avant d'interpréter les résultats, en particulier avant de décréter « ce qui marche le mieux » : il n'y a ainsi pas grand sens à comparer deux programmes d'accompagnement intensif qui n'ont pas la même population cible ou pas le même groupe de comparaison (l'un étant comparé à « pas d'accompagnement du tout » tandis que l'autre est comparé à un accompagnement moins intensif). Et cela même sans évoquer des éléments contextuels comme la plus ou moins bonne santé de l'économie au moment du programme. Cela posé, cet ensemble d'articles évaluent quand même toujours une forme d'**intensification de l'accompagnement**, et il est possible de résumer certains enseignements.

L'accompagnement renforcé a généralement des effets sur les personnes qui en bénéficient, y compris les chômeurs de longue durée ou à risque de longue durée. Ces effets peuvent concerner une durée raccourcie avant retour à l'emploi, une diminution de la récurrence du chômage, une hausse des revenus, voire dans certains cas une hausse de la confiance en soi ou de la motivation pour intensifier les recherches.

Si l'on s'en tient aux variables d'intérêt principales, à savoir le retour à l'emploi ou la durée du chômage, plusieurs études montrent que l'accompagnement renforcé permet de les améliorer de manière significative même pour des personnes présentant un profil à risque.

- Arni 2015 (Suisse) fait état d'une hausse de 9pp du taux de retour à l'emploi au bout de 18 mois : 72% contre 63% pour un groupe témoin bénéficiant d'un accompagnement standard pourtant assez intensif aussi (cf supra) ; ce programme vise des chômeurs de plus de 45 ans.
- Dorsett 2014 (Royaume-Uni) fait état de 18% de hausse du retour à l'emploi, pour un public de chômeurs de longue durée.
- Berger et al. 2003 (Etats-Unis) fait état d'une réduction de la période de chômage de 14 jours pour une population à risque de chômage de longue durée.
- Behaghel et al. 2014 (France) observent un effet important de l'accompagnement renforcé (40 demandeurs par conseiller au lieu de 120) : une hausse de 10pp, à rapporter à un taux de retour à l'emploi

au bout de 6 mois qui est seulement de 23% dans le groupe témoin.

D'autres études ne montrent pas d'effet significatif sur le retour à l'emploi, mais sur d'autres variables potentiellement intéressantes.

- En France, l'évaluation du Plan d'Aide au Retour (Crépon et al. 2005) trouve des impacts variables et en moyenne assez faibles sur le retour à l'emploi, mais un impact plus important sur la récurrence du chômage (-6pp).
- Dans plusieurs cas, les dépenses en assurance-chômage ou en aides sociales baissent (en France : Crépon et al. 2012, aux Etats-Unis : Decker et al. 2000).
- Un peu marginal pour ce qui nous intéresse ici, le papier Dorsett 2014 (Royaume-Uni) montre qu'un accompagnement poursuivi après le retour à l'emploi a un effet positif sur le taux de maintien en emploi (augmentation de 12,5%) ; l'effet de l'accompagnement pur est néanmoins difficile à distinguer de l'effet d'incitations financières qui sont aussi proposées.

L'une des questions souvent soulevées lorsque l'on parle de l'accompagnement renforcé a trait aux **effets indésirables** que ces programmes peuvent comporter, et en particulier :

- effet de verrouillage (lock-in) : l'accompagnement renforcé, de par son intensité, accapare le demandeur d'emploi et ralentit son retour à l'emploi ;
- démotivation, qui peut entraîner un basculement vers l'inactivité ;
- dégradation de la qualité des emplois trouvés ;
- effet d'éviction, les personnes accompagnées prenant les emplois à celles qui ne le sont pas.

Certains articles de cette revue font état de tels effets.

- Tant Boockmann et al. 2015 (Allemagne) que Maibom et al. 2014 (Danemark) font état d'un effet de verrouillage; ce dernier papier estime que cela conduit à une diminution de 3 semaines de la durée en emploi.
- Maibom et al. 2014 (Danemark) montre aussi une hausse des périodes d'arrêt-maladie pour les bénéficiaires d'accompagnement renforcé, ce qui peut être analysé comme un marqueur de démotivation.
- Berger et al. 2003 (Etats-Unis) montre que la diminution de la durée de

chômage s'accompagne d'une précarité plus grande ou d'une moins bonne adéquation des emplois retrouvés.

■ Enfin, Boockmann et al. 2015 (Allemagne) suspecte un effet d'éviction expliquant la différence mesurée entre « l'effet sur l'ensemble du groupe ciblé » et « l'effet sur les bénéficiaires effectifs », mais c'est une simple hypothèse.

Il est important de noter de tels effets, mais tout en relevant qu'ils n'ont rien de systématique : les autres programmes d'accompagnement renforcé ne relèvent rien de semblable (par exemple Graversen et al. 2009 ne voient aucune perte qualitative dans les emplois retrouvés). Pour le décideur ou celui qui met en œuvre le programme, il peut être bon de garder en tête :

- que l'effet de verrouillage (lock-in) est surtout documenté dans la littérature pour des programmes de formation (que ce soit formation professionnelle ou de type permis de conduire), et qu'il semble moins à craindre pour de l'accompagnement, sans doute parce qu'il ne constitue pas une occupation distincte de la recherche d'emploi active comme peut l'être une formation ;
- que la démotivation et la diminution de la qualité de l'emploi seront abordées quand nous parlerons plus spécifiquement de la problématique de la sanction, car c'est sans doute à cela qu'elles se rattachent plus directement ;
- que l'effet d'éviction (qui relève d'un « effet d'équilibre général ») est difficile à mesurer dans les dispositifs expérimentaux, sauf à adopter un protocole de recherche expressément conçu en ce sens – nous reviendrons en conclusion sur ce sujet.

Afin de finir ce panorama des résultats relatifs aux programmes d'accompagnement renforcé, il convient d'aborder deux questions: celle des **mécanismes** expliquant les effets positifs constatés, et celle du rapport **coût-bénéfice** de ces programmes.

Il y a dans cette littérature deux explications principales à la question « pourquoi l'accompagnement renforcé améliore-t-il le retour à l'emploi ? ». Ces deux explications ne sont pas exclusives l'une de l'autre; nous illustrerons

chacune par un article de cette revue qui essaie d'examiner en détail le mécanisme sous-jacent.

Explication 1 : L'accompagnement renforcé améliore les connaissances et les compétences non-cognitives de ses bénéficiaires.

Arni 2015 (Suisse) est l'une des études qui s'intéresse le plus en détail aux mécanismes sous-tendant l'accompagnement renforcé, en particulier grâce à des données d'enquête qui viennent compléter les données administratives. Le programme à destination des chômeurs de plus de 45 ans a un impact positif significatif sur le taux de retour à l'emploi (+9pp).

L'étude montre que les chômeurs accompagnés :

- ont une meilleure connaissance de leurs chances sur le marché du travail et des salaires qu'ils peuvent espérer ;
- changent leur modalité de recherche : sans la rendre plus intensive (nombre de contacts), ils la rendent plus diversifiée et efficace ;
- sont plus motivés et ont plus confiance en eux et dans l'efficacité de leurs actions, que leurs homologues du groupe témoin.

Explication 2 : L'accompagnement renforcé est une contrainte qui incite le demandeur d'emploi à retrouver plus rapidement du travail.

Graversen et al. 2009 (Danemark) montrent un effet significatif d'un accompagnement renforcé sur le taux de sortie du chômage (+26% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi inclus dans l'expérimentation). La particularité de cette étude est d'observer l'hétérogénéité de cet effet en fonction de deux paramètres :

- la durée de chômage (de 1 à 10 semaines / de 11 à 20 semaines / plus de 21 semaines) ;
- la distance que doit parcourir le chômeur pour se rendre au centre d'emploi où est prodigué l'accompagnement renforcé (moins ou plus de 25 km).

Les effets apparaissent tôt, ce qui donne à penser que la « menace » du programme elle-même suffit à motiver une sortie du chômage (un phénomène comparable est observé par Berger et al. 2003 aux États-Unis). Il apparaît en outre que l'effet de l'accompagnement est

sensiblement plus élevé lorsque la distance à parcourir dépasse 25km, surtout pour ceux qui sont au chômage depuis plus de 21 semaines : +52% pour l'un des cantons tests et +151% pour l'autre. L'idée est que la contrainte associée au dispositif est plus grande pour les chômeurs plus éloignés. Comme il n'y a aucune différence relevée entre la qualité des emplois des groupes test et témoin, les auteurs ne pensent pas que les chômeurs ont changé leurs critères de choix ou de recherche, mais seulement qu'ils ont intensifié celle-ci. Ils interprètent le résultat ainsi : « *Les programmes d'activation fonctionnent principalement parce qu'ils sont obligatoires et que les chômeurs ne les aiment pas* ».

On peut contester le « *principalement* » de Graversen et al. pour insister sur les aspects « positifs » de l'accompagnement renforcé, comme ceux mis en lumière par Arni. Il n'en reste pas moins qu'il faut garder en tête l'élément de contrainte induit par les schémas renforcés, qui sont généralement obligatoires (dans la majorité des études que nous détaillons ici). Nous reviendrons sur ce point quand nous parlerons plus en détail de la thématique de la sanction.

Pour le décideur, la question de l'analyse coût-bénéfice des programmes d'accompagnement est importante. Sept des dix articles étudiés ici présentent une, avec des résultats mitigés : **le coût des programmes d'accompagnement renforcé est assez élevé et ne se justifie pas toujours eu égard aux effets obtenus.**

Une des raisons pour lesquelles le rapport coût-bénéfice n'est pas toujours favorable tient au fait que le coût engagé est celui de l'accompagnement de l'ensemble des bénéficiaires, tandis que le bénéfice dépend uniquement du nombre de bénéficiaires qui trouvent un emploi et qui ne l'auraient pas trouvé en l'absence du dispositif. Ainsi, si on évalue qu'un dispositif augmente de 5pp (sur une base de 40%, mettons) le nombre de chômeurs en emploi dans les 6 mois, cela signifie par exemple que lorsque 100 personnes entrent dans le dispositif, 40 auraient de toute façon trouvé un emploi et 5 de plus sont en emploi, et ne l'auraient pas été en l'absence du dispositif. Le bénéfice est donc la valeur d'avoir placé 5 personnes

en emploi ; mais le coût consenti est celui d'avoir accompagné les 100 personnes. Lorsqu'un accompagnement coûte 1 000 euros par bénéficiaire, on a donc engagé 100 000 euros, pour la mise en emploi de 5 personnes.

Par ailleurs, le calcul coût-bénéfice des programmes de lutte contre le chômage est toujours ardu, car il est nécessaire d'effectuer un choix : rapporte-t-on le coût du programme aux seules économies faites par l'assurance-chômage en cas de retour à l'emploi accru ? Ou cherche-t-on à estimer plus généralement le gain pour la société qu'induit une sortie du chômage ?

Ainsi, Decker et al. 2000 (Etats-Unis) estime que le Job Search Assistance Program n'est pas rentable pour le Département du travail mais pourrait l'être pour la société dans son ensemble, car le Département du travail ne valorise pas les salaires perçus au-delà des cotisations qu'ils vont générer, mais les individus, si (et donc la société dans son ensemble). Plus sceptiques encore sur le coût élevé d'un programme externalisé d'accompagnement renforcé des personnes au RMI depuis plus de deux ans, Crépon et al. 2012 (France) notent tout de même qu'il pourrait atteindre l'équilibre pour certaines catégories de chômeurs si l'on prenait en compte la valeur de l'emploi pour la société.

Par rapport aux simples programmes d'information, dont les coûts sont généralement très bas, la question de la rentabilité des programmes d'accompagnement renforcé doit être posée. Mais il n'existe pas de réponse généralisable, et les critères mêmes permettant de juger cette rentabilité peuvent varier.

Le lien sanctions / accompagnement

Tableau 5 : Programmes avec sanctions

Auteurs	Publication	Année	Pays	Programmes	Résultats principaux
Avram, S., Brewer, M., & Salvatori, A.	Can't work or won't work: quasi- experimental evidence on work search requirements for single parents	2016	Royaume-Uni	Lone Parents Obligation: incitation au travail pour parents isolés	Retour à l'emploi (+7pp ^m) mais aussi basculement vers l'inactivité (entre 10 et 14pp ^f)
Cockx, B., & Dejemeppe, M.	Monitoring job search effort: An evaluation based on a regression discontinuity design	2012	Belgique	Intensification du contrôle: lettre donnant 8 mois avant entretien de contrôle	Retour à l'emploi +8,8pp ^f à 8 mois (population 25-29 ans)
Dolton, P.; O'Neill, D.	Unemployment Duration and the Restart Effect : Some Experimental Evidence	1996	Royaume-Uni	Restart Programme: menace de sanctions et accompagnement	Diminution du chômage (-10pp ^f à 6 mois, rien à un an, -8pp ^f à long terme); sorties vers inactivité ou temps partiels (femmes)
	The Long-Run Effects of Unemployment Monitoring and Work-Search Programs : Experimental Evidence from the United Kingdom	2002			

Engström, P., Hesselius, P., & Holmlund, B.	Vacancy referrals, job search and the duration of unemployment : a randomized experiment	2009	Suède	Intensification du contrôle (certains chômeurs informés, d'autres non)	Effet sur réponse à offres (+10pp [¶]) pour jeunes chômeurs de courte durée / les autres : +4pp [¶]
Kirby, S., & Riley, R.	Compulsory work-focused interviews for inactive benefit claimants: An evaluation of the British ONE pilots	2004	Royaume-Uni	Entretiens obligatoires pour parents isolés et malades / handicapés	Pas d'effet significatif

Les étoiles signalent les effets qui sont significativement différents de zéro avec différents risques d'erreur statistique (¶ : 10% ; ¶¶ : 5% ; ¶¶¶ : 1%).

Nous avons vu que la majorité des programmes d'accompagnement renforcé ont une dimension obligatoire pour les demandeurs d'emploi, ce qui implique plus ou moins explicitement l'existence de sanctions potentielles - généralement la perte des droits à l'assurance-chômage. Comme discuté précédemment, la sanction, ou la menace de sanction créatrice de contrainte, est l'un des éléments pouvant entrer dans les mécanismes de l'accompagnement.

Ici, nous allons nous concentrer sur six études, portant sur cinq programmes, où l'analyse de l'effet de sanctions potentielles est centrale (tableau 5). Bien sûr, il y a toujours, à des degrés divers, d'autres ingrédients dans les programmes évalués : au moins une transmission d'information, voire un schéma d'accompagnement à la recherche d'emploi. Mais le cœur du dispositif évalué et de la question de recherche a trait à l'effet de la sanction potentielle sur le comportement des publics cibles.

Les cinq programmes en question ont été mis en œuvre au Royaume-Uni (pour 3 d'entre eux), en Belgique et en Suède. Leurs publics cibles, et dès lors leurs objectifs, ont été assez divers.

- En Suède (Engström et al. 2009), l'étude a inclus tous les demandeurs d'emploi ; le groupe test a reçu un courrier annonçant un contrôle renforcé de la recherche d'emploi, tandis que le groupe témoin a fait l'objet du même contrôle renforcé mais sans lettre l'annonçant.
- Pour le programme Restart au Royaume-Uni (Dolton et al. 1996 et 2002), la cible était les chômeurs de plus de 6 mois ; ceux du groupe test ont été convoqués pour un court entretien expliquant les sanctions potentielles, ceux du groupe témoin l'ont eu 6 mois plus tard (protocole dit « d'entrée progressive »).
- En Belgique (Cockx et al. 2012), la cible était les jeunes chômeurs (25-29 ans) depuis plus de 13 mois ; le groupe test a reçu un courrier annonçant un entretien obligatoire de contrôle des recherches effectuées, qui se tiendrait huit mois après ledit courrier.
- Enfin les deux autres programmes au Royaume-Uni ont visé les parents isolés (Avram et al. 2016 : entretiens de préparation à la sortie du régime d'allocations parentales inconditionnelles) ou les parents isolés, les malades et les handicapés (Kirby et al. 2004: entretiens de contrôle de la recherche d'emploi).

Une nouvelle fois, au moment de synthétiser les résultats, il faut garder à l'esprit cette diversité des schémas et des populations cibles, et être prudents sur les comparaisons entre les programmes. Quelques enseignements peuvent néanmoins être tirés.

La menace de sanction peut avoir un effet, en particulier pour des demandeurs d'emploi jeunes et pas trop éloignés de l'emploi.

- En Belgique (Cockx et al. 2012), la perspective d'un contrôle des recherches effectuées huit mois après l'entrée dans le programme a eu un effet significatif sur le retour à l'emploi : +8,8pp, soit une augmentation de 23%. L'impact a été particulièrement important lors des 7e et 8e mois, c'est-à-dire à l'approche du rendez-vous de contrôle. Aucun effet n'a été noté sur la qualité des emplois obtenus, ce qui plaide pour une intensification des efforts plus que pour un changement de focus de la recherche. À noter toutefois que cette étude porte sur des chômeurs de longue durée (plus de 13 mois), mais très jeunes (25-29 ans).

- Au Royaume-Uni, Avram et al. 2016 montrent une hausse de 10pp du taux d'emploi pour les parents isolés sortant de l'allocation inconditionnelle et prévenus qu'ils ne pourraient bénéficier de l'assurance-chômage qu'à condition de rechercher activement un emploi.
- En Suède, l'étude de Engström et al. 2009 donne des résultats intéressants : la lettre informant le groupe test d'un contrôle accru n'a pas d'impact décelable sur le retour à l'emploi, mais elle en a un sur la probabilité de répondre à une offre. En moyenne, c'est-à-dire pour tous les demandeurs d'emploi, cet effet est faible (+4pp). En revanche, pour les demandeurs de moins de 30 ans ou ayant une courte durée de chômage, l'effet est bien plus fort: +10pp. Ce résultat est sujet à interprétation : la population jeune et plus proche de l'emploi est-elle intrinsèquement plus sensible à la sanction et à même d'y répondre positivement ? Ou est-ce, comme l'avancent les auteurs, que les chômeurs plus « expérimentés » savent que les menaces de sanction sont rarement suivies d'effet en Suède?

La durée de l'effet de la menace de sanction n'est pas bien connue.

Dolton et al. 1996 et 2002 se sont penchés sur l'effet du programme Restart au Royaume-Uni. Cette étude met en évidence un effet à court terme de la menace de sanction: au bout de 6 mois, baisse de 10pp du taux de chômage au sein la population cible (chômeurs de plus de 6 mois). Néanmoins, cet effet s'estompe rapidement (à un an). Il réapparaît ensuite à un niveau moindre : l'hypothèse des auteurs est que la composante « sanction » du programme est responsable de l'effet à court terme, tandis que c'est la composante d'accompagnement qui engendre l'effet à plus long terme. Cette question de la durée de l'effet mériterait d'être examinée plus en détail par d'autres études.

La menace de sanction peut avoir des effets indésirables sur les plus fragiles.

Dans les deux études britanniques précédemment évoquées (Dolton et al. 1996/ 2002 et Avram et al. 2016), des effets de démotivation / précarisation ont été observés sur les plus fragiles.

- Dans Avram et al. 2016, si le taux d'emploi a augmenté de 10pp, le taux de sortie vers l'inactivité a également augmenté de façon significative : +14pp de basculement vers allocation-santé ou vers chômage

non-indemnisé ; cela concerne surtout des femmes, qui sont largement majoritaires dans la population des parents isolés.

- De même, Dolton et al. 1996/ 2002 montrent une augmentation de l'inactivité et du travail à temps partiel pour les femmes.

Ainsi, si l'on s'intéresse aux populations les plus à risque de chômage, on peut retenir cette idée relative au couple « accompagnement-sanction » : **l'accompagnement, souvent obligatoire, comporte en soi une composante de sanction qui peut être importante ; en revanche, la sanction sans accompagnement n'est susceptible de fonctionner qu'auprès de publics spécifiques, généralement pas les plus fragiles.**

L'effet de l'accompagnement collectif

Tableau 6 : Programmes d'accompagnement collectif

Auteurs	Publication	Année	Pays	Programmes	Résultats principaux
Blasco, S., Crépon, B., Skandalis, D., Uhlendorff, A., van den Berg, G., Alberola, É., & Aventur, F.	Clubs Jeunes Chercheurs D'emploi.	2015	France	Efficacité de l'accompa- gnement intensif collectif vs accompagnement intensif individuel	Hausse emploi (+4pp ^{II} à 6 mois), contrats plus longs, motivation et estime de soi en hausse
Hägglund, P.	Experimental evidence from intensified placement efforts among unemployed in Sweden	2009	Suède	5 expériences d'intensification collective de l'effort de placement	Hausse retour emploi ^{II} et revenus / valable pour plus âgés, y compris chômeurs longue durée

<p>Vuori, J., Silvonon, J., Vinokur, A. D., & Price, R. H.</p>	<p>The Työhön Job Search Program in Finland: Benefits for the unemployed with risk of depression or discoura- gement</p>	<p>2002</p>	<p>Finlande</p>	<p>Atelier en groupe d'une semaine pour améliorer sa recherche d'emploi</p>	<p>Impact seulement sur détresse psychologique[†] des gens fragiles au départ</p>
--	--	-------------	-----------------	---	--

Les étoiles signalent les effets qui sont significativement différents de zéro avec différents risques d'erreur statistique († : 10% ; * : 5% ; *** : 1%).

Jusqu'à présent, nous avons évoqué l'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi ; un certain nombre de travaux évaluent quant à eux l'effet de dispositifs d'accompagnement collectif. L'idée est de casser l'isolement des demandeurs d'emploi et de les inscrire dans une dynamique de groupe. En France, cette démarche a été récemment retenue dans le cadre de la Garantie Jeunes dont l'accompagnement est délivré par les Missions locales sous forme collective. Cela a-t-il pour autant un impact, en particulier pour les chômeurs de longue durée ou à risque de longue durée ? Ou bien cela se révèle-t-il moins efficace qu'un accompagnement individualisé (avec par exemple des effets de blocage plus forts) ?

Trois articles de cette revue traitent d'approche collective (tableau 6). En dépit (ou en plus!) de ce nombre réduit, les programmes évalués présentent une grande hétérogénéité.

- Il peut s'agir d'ateliers courts (une semaine) comme dans Vori et al. 2002 en Finlande, ou à l'inverse d'un suivi de long terme comme dans Blasco et al. 2015 en France. La participation à ces deux programmes se fait sur une base volontaire mais ne cible pas les mêmes catégories de demandeurs d'emploi : en Finlande, tous les chômeurs sont inclus, tandis qu'en France, ce sont uniquement les moins de 30 ans répondant à certains critères de précarité.
- Au sein même du programme suédois présenté dans Hägglund 2009, il y a cinq schémas présentant des différences notables en fonction des régions

de mise en œuvre, avec variation de la fréquence des réunions de groupe. La participation est obligatoire partout, mais les publics cibles varient énormément : tous les chômeurs dans une région, les moins de 25 ans dans d'autres, les diplômés en sciences sociales à Uppsala (ville universitaire où cette catégorie est particulièrement touchée par le chômage).

Le petit nombre d'études et l'hétérogénéité des programmes doivent rendre particulièrement prudents au moment de tirer des conclusions. On peut dire néanmoins que **les programmes d'accompagnement collectif semblent avoir des effets intéressants sur les demandeurs d'emploi, y compris de longue durée ou à risque de longue durée.**

- Le programme « Club jeunes chercheurs d'emploi » étudié dans Blasco et al. 2015 montre une augmentation du retour à l'emploi de 7pp (33% contre 26%) à échéance de 2 mois, qui se maintient à 4pp à 6 mois (56% contre 52%). Ce résultat est à mettre en lien avec une recherche plus intensive (+75% de candidatures) et plus d'entretiens décrochés (+160%). Enfin, la qualité des emplois semble aussi s'être améliorée : la durée moyenne des contrats a augmenté de 0,9 mois (3,4 contre 2,5). Pour rappel, ce programme cible des chômeurs de moins de 30 ans avec un profil à risque.
- Les différents programmes suédois présentés dans Hägglund 2009 donnent des résultats divers qu'il est impossible de tous détailler, mais qui sont généralement positifs. Pour prendre l'exemple d'Uppsala, on observe que la probabilité d'être employé est plus forte de 53%, et que les revenus annuels augmentent en moyenne de 1920 EUR. Dans une autre province (Jämtland), la durée au chômage diminue de près de 7 semaines, ce qui correspond à un tiers de la durée moyenne. Enfin, ces résultats concernent généralement tous les chômeurs, y compris ceux de longue durée ; ils sont même plus prononcés pour les chômeurs de plus de 45 ans.
- À l'inverse, la simple formation collective d'une semaine de Vuori et al. 2002 (Finlande) n'a pas eu d'effet décelable sur le retour à l'emploi : l'intensité et la durée de l'accompagnement entrent donc en ligne de compte.

Ces études permettent également d'un peu mieux comprendre les mécanismes susceptibles d'être à l'œuvre dans l'accompagnement collectif.

- Blasco et al. 2015 montrent un effet positif sur la perception de soi, qui peut changer la façon de se comporter en entretien, par exemple ; la motivation étant elle aussi affectée. Ces ingrédients peuvent expliquer l'amélioration de la recherche d'emploi ;
- De manière similaire, et même si le programme n'a pas d'effet sur le retour à l'emploi, Vuori et al. 2002 mesurent une amélioration de l'état psychique des personnes initialement en détresse : cela confirme le potentiel rassurant et valorisant de la démarche collective.

Bien entendu, beaucoup de questions restent en suspens et nécessiteraient plus d'études sur l'accompagnement collectif (y compris sur sa rentabilité, qui pourrait être meilleure). Il s'agit ainsi d'une piste intéressante à garder en tête, en particulier pour les chômeurs (à risque) de longue durée, particulièrement affectés par la perte d'estime et de confiance en soi qui accompagnent souvent les périodes de chômage.

Les résultats contrastés de l'externalisation

Quatre articles de cette revue évoquent la question de l'efficacité de l'externalisation de l'accompagnement (tableau 7). Il s'agit ici de confier à des opérateurs privés la responsabilité de l'ensemble de l'accompagnement (pas de sous-traiter des actions ponctuelles). Cette approche a été développée à grande échelle en Australie, aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni, et elle a été encouragée par plusieurs organisations internationales, au motif que les opérateurs privés, soumis à la discipline du marché, pourraient être plus efficaces. Ces acteurs privés sont parfois des entreprises, mais parfois aussi des organisations à but non-lucratif.

Tableau 7: Programmes avec externalisation

Auteurs	Publication	Année	Pays	Programmes	Résultats principaux
Behaghel L., Crépon B., Gurgand M.	Private and Public Provision of Counseling to Job-Seekers: Evidence from a Large Controlled Experiment	2014	France	Accompagnement intensif chez un opérateur privé ou public	Accompagnement intensif public a eu des retombées plus rapides et plus importantes que le programme intensif privé ⁴
Cockx B., Baert S.	Contracting Out Mandatory Counselling and Training for Long-Term Unemployed: Private For-Profit or Non-Profit, or Keep It Public?	2015	Belgique	Suivi intensif opéré par l'agence publique pour l'emploi, ou confié à des opérateurs privés à but lucratif ou à but non lucratif	Opérateurs privés à but lucratif plus efficaces ⁵ pour promouvoir les sorties des listes du chômage que les opérateurs privés à but non-lucratifs et que l'agence publique pour l'emploi. Cependant, partie des sorties des listes sont vers l'inactivité ou vers des emplois de courte durée
Cottier L., Kampeneers P., Flückiger Y., Lalive R.	Does Outsourcing Job Search Assistance help Job Seekers Find and Keep Jobs ?	2015	Suisse	Externalisation et intensification de l'accompagnement	Opérateurs privés accélèrent le retour à l'emploi à court terme ⁶ , mais au détriment de la qualité de l'emploi retrouvé en termes de stabilité et de salaire. Ces effets disparaissent cinq ans après le début du programme
Krug G., Stephan G.	Private and Public Placement Services for Hard-to-Place Unemployed	2015	Allemagne	Accompagnement renforcé pour les chômeurs éloignés de l'emploi opéré traditionnellement par des opérateurs privés est internalisé	Accompagnement intensif public a accéléré la sortie des listes de chômage ⁷ par rapport au privé, mais cette réduction est en partie expliquée par des sorties des listes vers d'autres destinations que l'emploi

Même si leurs publics sont assez divers, les dispositifs évalués dans cette sélection ciblent des demandeurs d'emploi (à risque) de chômage de longue durée, mais qui n'ont pas d'autres freins pour trouver un emploi (comme un handicap, une histoire criminelle ou des problèmes d'addiction, etc.).

- En France et en Allemagne, le programme d'accompagnement intensif était fourni par l'agence publique pour l'emploi et par des opérateurs privés (à but lucratif ou non lucratif), et ciblait des personnes à risque de chômage de longue durée.
- En Belgique, le suivi intensif était également fourni par l'agence publique pour l'emploi ou par des opérateurs privés (à but lucratif ou non-lucratif) et ciblait des demandeurs d'emploi au chômage depuis plus de 15 mois pour les personnes de moins de 25 ans et depuis plus de 21 mois pour les personnes de plus de 25 ans.
- En Suisse, les opérateurs privés fournissaient des services d'accompagnement plus intensifs que ceux offerts par l'agence publique, et les deux ciblaient des demandeurs d'emploi au chômage depuis un an ou plus.

Par ailleurs, ces études analysent deux questions différentes. Un article compare l'efficacité de l'accompagnement intensif (externalisé) par rapport à l'accompagnement standard moins intensif dispensé par l'agence publique pour l'emploi (en Suisse), si bien qu'il mêle malheureusement les effets de la prestation privée avec ceux de l'intensification. Les autres portent sur la performance relative des opérateurs privés par rapport aux services publics, avec une modalité d'accompagnement comparable en intensité (en Belgique, en France et en Allemagne). Par exemple, dans l'expérience française, le programme d'accompagnement standard fourni par Pole Emploi, avait un conseiller pour 120 demandeurs d'emploi en moyenne et les entretiens avaient lieu tous les mois, tandis que dans le dispositif intensif privé comme public chaque conseiller suivait 40 demandeurs d'emploi maximum et des entretiens avaient lieu toutes les semaines.

L'accompagnement externalisé intensif peut aider les chômeurs éloignés de l'emploi à sortir des listes des demandeurs d'emploi

Behaghel et al. (2014) ont d'abord évalué l'externalisation de l'accompagnement intensif pour des chômeurs à risque de chômage de longue durée en France en le comparant à l'accompagnement standard public beaucoup moins intensif. Cottier et al. (2015) se sont intéressés au dispositif d'accompagnement suisse des Maisons Hestia, des opérateurs privés fournissant un accompagnement plus intensif que l'agence publique pour l'emploi.

En France, les auteurs ont trouvé que l'accompagnement renforcé fourni par les opérateurs privés a accéléré l'insertion en emploi par rapport à l'offre de service classique six mois après le début du programme (une augmentation de 3,8 points de pourcentage d'une base de 20% pour les bénéficiaires effectifs). En Suisse, un an après le début du programme, les opérateurs privés avaient augmenté la probabilité de retour à l'emploi de 3,5 points de pourcentage. Toutefois, cette augmentation venait au détriment de la qualité et de la stabilité de l'emploi, et les effets ont disparu cinq ans après le début du programme.

Mais les études présentent des résultats contrastés lorsqu'elles comparent la performance relative des opérateurs privés vis-à-vis des services publics, avec une même modalité d'accompagnement

Behaghel et al. (2014) montrent que, même si l'accompagnement intensif privé et public a accéléré l'insertion en emploi par rapport à l'offre de service classique, le programme intensif public a eu des retombées plus rapides et plus importantes que le programme intensif privé. À trois mois, l'effet du programme intensif public sur le chômage des participants était plus important et cette différence se maintenait les mois suivants. À six mois, le programme intensif public augmentait la probabilité de trouver un emploi de 50 % pour les bénéficiaires effectifs du programme (soit une hausse de 10,2 points de pourcentage par rapport à un niveau de référence de 20,7 %). Cet effet était près de deux fois supérieur à celui du programme privé, lequel n'augmentait les chances d'entrée en emploi que de 22 % (soit une hausse de 4,5 points de pourcentage). Par ailleurs, le programme intensif

public a davantage aidé les participants à trouver un emploi stable. La plus grande expérience de l'agence publique pour l'emploi, ainsi que sa connaissance des technologies de l'accompagnement, pourraient expliquer en partie ces résultats.

De façon similaire, Krug et al. (2015) comparent l'efficacité d'internaliser l'accompagnement intensif pour les demandeurs à risque de chômage de longue durée en Allemagne, service traditionnellement fourni par des opérateurs privés. Les auteurs trouvent que pendant les 18 mois du programme, les individus suivis par les services publics ont passé de 1 à 2 mois de moins au chômage par rapport à ceux ayant bénéficié d'un suivi externalisé (qui ont passé en moyenne 12 mois au chômage). La possibilité de sanctionner les demandeurs d'emploi, ou encore de bénéficier de prospections déjà effectuées précédemment auprès des employeurs, pourrait expliquer la meilleure performance du dispositif public. Les services publics ont aussi diminué le nombre de jours d'indemnisation, mais cet effet est surtout expliqué par des sorties des listes vers d'autres destinations que l'emploi. Cependant ces effets sont concentrés sur le court terme et pendant la durée du programme (8 mois) ; ils ne sont plus significatifs 540 jours après le tirage au sort.

L'étude de Cockx et al. (2015) qui analyse les effets d'un programme intensif d'accompagnement en Belgique, présente une vision contrastée. Dans ce dispositif, les chômeurs de longue durée qui n'avaient pas bénéficié des services d'accompagnement intensif ou de formation depuis deux ans, étaient confiés à un conseiller au sein de l'agence publique pour l'emploi ou à des opérateurs privés à but lucratif et non-lucratif. Ce suivi avait une durée maximale de 6 mois, et tant l'agence publique que les opérateurs privés avaient la possibilité de sanctionner les participants. Les auteurs trouvent que les opérateurs privés à but lucratif ont été plus efficaces pour accélérer le retour vers l'emploi que les opérateurs privés à but non-lucratif et que l'agence publique pour l'emploi (augmentation du taux de retour vers l'emploi de 1,14 point de pourcentage par rapport au service public). Cependant, les opérateurs à but lucratif ont aussi accéléré les sorties des listes vers l'inactivité. Les auteurs pensent que les opérateurs privés à

but lucratif, nouveaux sur le marché, ont pu être incités à optimiser leur performance pour se construire une bonne réputation et pour augmenter leurs profits dans le futur. Par ailleurs, même si les opérateurs privés ne pouvaient pas choisir leurs participants, ils ont accueilli, en moyenne, des demandeurs d'emploi plus employables.

Enfin, Behaghel et al. (2014) et Krug et al. (2015) estiment que l'accompagnement public a un meilleur rapport coût/bénéfice que le dispositif externalisé.

Les incitations financières peuvent expliquer en partie la performance des opérateurs privés

La relation contractuelle avec des prestataires privés est complexe à définir, car leurs actions ne sont pas facilement observables, pas plus que le type exact de chômeurs qu'ils accompagnent. Ainsi, les contrats d'externalisation peuvent inciter les prestataires privés à faire de l'écémage ou du « parking » (c'est-à-dire inscrire les demandeurs d'emploi sans les prendre en charge tous efficacement). En effet, si le contrat prévoit le versement d'un montant fixe important pour chaque demandeur d'emploi inscrit, les opérateurs risquent d'être tentés de recruter un grand nombre de demandeurs d'emploi sans leur proposer ensuite un accompagnement de qualité. À l'inverse, si le paiement d'une somme substantielle est prévu lorsque les chômeurs trouvent du travail, les prestataires peuvent être encouragés à concentrer leurs moyens sur une population particulière, la plus à même de trouver un emploi facilement.

Behaghel et al. (2014) montrent qu'en France le programme privé avait des retombées plus faibles sur les chômeurs possédant les meilleures perspectives d'embauche. Cela pourrait s'expliquer par les incitations créées par le contrat de marché public. Les prestataires privés recevaient 30% du paiement lors de l'inscription du demandeur d'emploi, 35% lorsque le demandeur trouvait un emploi, et 35% si l'emploi durait au moins six mois. Ainsi, dans le but de maximiser leurs gains, ils ont peut-être jugé bon de recruter le maximum de demandeurs d'emploi, mais de concentrer leurs efforts sur les candidats dotés des perspectives d'emploi les plus limitées,

tout en comptant sur les autres pour trouver du travail par eux-mêmes. La prise de sanctions à l'encontre des demandeurs d'emploi (radiation temporaire ou permanente de la liste des demandeurs d'emploi, par exemple) a également été moins fréquente dans le cadre du programme privé, ce qui a pu avoir une incidence sur les efforts qu'ils ont engagés pour trouver du travail.

En Belgique, les opérateurs recevaient 70% du paiement lors de l'inscription du demandeur d'emploi. Comme dans l'étude de Behaghel et al., les auteurs trouvent que le risque de « parking » a été plus élevé pour les prestataires privés que pour l'agence publique pour l'emploi.

Cottier et al (2015) observent que les Maisons Hestia en Suisse ont été particulièrement efficaces pour augmenter les sorties des listes pendant les premiers six mois, et ensuite leur efficacité s'est réduite. Ceci coïncide avec la période pendant laquelle les contrats prévoyaient un taux de paiement par chômeur inscrit plus important.

La revue des revues

La section précédente présentait les enseignements tirés de 25 articles de recherche sur l'accompagnement des chômeurs de longue durée, ou à risque de longue durée, écrits ou publiés sur une période récente (en pratique depuis 2000) et respectant des critères méthodologiques précis. Dans cette section, nous rendons compte de revues de la littérature qui peuvent avoir des périmètres différents, faire référence à des travaux plus anciens, être moins systématiques, ou avec des critères d'inclusion différents, mais qui sont susceptibles de compléter l'éclairage que nous avons donné de ce sujet.

Méthodologie de sélection des revues

Cette recherche systématique nous a permis de trouver 58 revues synthétisant la littérature existante. A la lumière de leur focus thématique et géographique, mais aussi de leur méthodologie de recherche et d'inclusion, nous en avons retenu 32 pour la deuxième phase. Nous avons lu l'intégralité de ces 32 revues et avons vérifié qu'elles avaient suivi une stratégie de recherche large dans plusieurs bases de données et qu'elles avaient évalué la validité et la pertinence des publications retenues. Nous en avons finalement retenues 28 qui s'intéressent aux évaluations des dispositifs d'accompagnement et qui présentent des conclusions pertinentes pour les chômeurs de longue durée, ou pour des populations éloignées de l'emploi. Voici quelques éléments donnant une idée générale de ces travaux :

- 24 revues portent sur des études menées dans plusieurs pays de l'OCDE, 3 sur des études menées uniquement aux Etats-Unis, 1 sur des études en Australie ;
- 12 revues ont été publiées dans des journaux académiques, 9 sont des documents de travail et 7 sont des publications de gouvernements, d'organismes internationaux ou de centres spécialisés, à destination d'un public non-académique ;
- La plupart des revues ont été rédigées en anglais (21), et elles ont

toutes été publiées de 1999 à 2016.

Initialement nous avons prévu d'éliminer les revues qui n'avaient pas un protocole de sélection systématique des articles. Cependant, de ces 28 études, une seule revue explicite son protocole de recherche et d'inclusion des articles (Filges et al. 2016) et six autres incluent un nombre considérable d'études et utilisent des techniques de méta-analyse pour synthétiser les résultats (voir annexe 2 pour une description plus détaillée des revues incluses). Ainsi, nous avons décidé d'inclure dans l'analyse des revues moins exhaustives, tout en précisant leurs limites méthodologiques.

Parmi les sept revues les plus exhaustives, six examinent la littérature des politiques actives pour l'emploi en général, dont l'accompagnement est une modalité. La seule méta-analyse spécifique aux dispositifs d'accompagnement est celle de Liu et al. 2014. Cette revue synthétise les évaluations d'impact dans le domaine de la psychologie. Il nous a semblé intéressant de garder cette étude pour deux raisons. D'une part, elle met en lumière toute une branche de la littérature scientifique qui s'intéresse à l'accompagnement des demandeurs d'emploi et qui peut être complémentaire de la littérature micro-économique, en mettant l'accent sur ses conséquences psychologiques plus que sur les situations d'emploi. D'autre part, elle est la seule à présenter une taxonomie des différentes composantes de l'accompagnement et à analyser leur efficacité relative.

Il est important de souligner deux difficultés : seules trois revues non-systématiques se focalisent sur les dispositifs destinés aux chômeurs de longue durée (Davidson 2011 ; Dockery et al. 2001 ; Eichhorst et al. 2015). Les autres revues font allusion aux effets des dispositifs d'accompagnement sur les groupes sociaux les plus éloignés de l'emploi lorsqu'elles analysent les effets hétérogènes des études incluses. Par ailleurs, la plupart des revues incluses ne définissent pas explicitement ce qu'elles appellent « chômeurs de longue durée » ou « demandeurs d'emploi éloignés du marché de travail ».

Ainsi, l'objectif de cette section est d'esquisser les sujets sur lesquels les revues sont concluantes, ceux sur lesquels il y a des résultats contrastés et les sujets sur lesquels il manque des données probantes permettant de tirer des conclusions, en mettant l'accent sur l'effet des dispositifs

d'accompagnement sur les demandeurs (à risque) de chômage de longue durée, ou des chômeurs considérés comme étant éloignés du marché de travail.

Principaux enseignements

Les dispositifs d'aide à la recherche d'emploi ont un effet positif sur le taux de retour à l'emploi des personnes accompagnées

Il ressort des revues analysées que les dispositifs d'aide à la recherche d'emploi augmentent la probabilité que les personnes accompagnées retrouvent un emploi, mais cet impact est modéré (Caliendo et al. 2015 ; Dar et al. 1999 ; Filges et al. 2016 ; Heckman et al. 2000 ; Kluve 2010 ; Thomsen 2009). Les effets des dispositifs d'accompagnement sont positifs à court terme, et tendent à disparaître sur le long terme (Card, 2014). Lorsque l'accompagnement est comparé aux autres politiques actives pour l'emploi, telles que formations professionnelles et emplois aidés, il constitue non seulement l'option la plus rentable et avec le meilleur rapport coût-bénéfice, mais aussi la moins complexe à mettre en œuvre (Davidson 2011 ; Rosholm 2014). Cependant, s'agissant spécifiquement des chômeurs de longue durée, Card et al. 2015 concluent que ceux-ci ont relativement plus de chances de retrouver un emploi lorsqu'ils participent à des programmes pour accroître leur capital humain (programmes de formation professionnelle, emplois subventionnés dans le secteur privé), que lorsqu'ils prennent part à des dispositifs conçus pour promouvoir un retour plus rapide à l'emploi à travers la recherche d'emploi et des sanctions.

Globalement, il ressort des revues que les dispositifs de suivi renforcé réduisent en moyenne la durée du chômage, favorisent le retour à l'emploi et permettent d'augmenter la durée de l'emploi retrouvé. (Eichhorst et al. 2015. Parent et al. 2013 ; Parent et al. 2014). Ces effets positifs ont été mis en évidence pour les jeunes, les seniors et les chômeurs présentant un risque de chômage de longue durée (Conseil d'orientation pour l'emploi, 2016).

Cependant, Heckman et al. 2000 soulignent que, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, les programmes d'accompagnement ont dans le meilleur des cas

un impact modéré sur les salaires, et que les effets tendent à disparaître sur le long terme. La revue systématique élaborée par Filges et al. 2016 souligne que la littérature existante ne permet pas de conclure sur l'influence de l'accompagnement sur la qualité des emplois obtenus en termes de durée et de revenu.

Certaines revues concluent que les effets de l'accompagnement sur la probabilité de retrouver un emploi varient selon le profil des bénéficiaires, et sont plus modestes lorsque les participants sont peu qualifiés, plus âgés ou sont considérés comme étant des chômeurs de longue durée (Caliendo et al. 2015 ; Card et al. 2015 ; Conseil d'orientation pour l'emploi 2016 ; Dockery et al. 2001). Ainsi, dans une méta-analyse des études en psychologie, Liu et al. 2014 mettent en lumière l'hétérogénéité des effets de l'accompagnement selon le profil des demandeurs d'emploi. Cet article calcule que pour les chômeurs de courte durée, l'accompagnement multiplie leurs chances de retrouver un emploi par 3,54 par rapport au groupe de comparaison, tandis que pour les chômeurs de longue durée ces chances sont 1,72 fois celles du groupe témoin.

Cependant, ces conclusions vont à l'encontre des résultats présentés dans une revue non-systématique de la littérature américaine des années 1990. Hamilton et al. 2001 analysent 11 études portant sur des politiques actives pour les mères célibataires bénéficiaires d'aides sociales, et concluent que les programmes d'accompagnement visant une reprise rapide de l'emploi sont plus efficaces que les programmes qui se focalisent sur l'accroissement du capital humain, y compris quand les individus n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Enfin, certaines revues s'intéressent aux effets du contexte sur l'efficacité des politiques actives pour l'emploi, dont l'accompagnement, et présentent des résultats contrastés. Kluve 2010 conclut que l'efficacité des programmes actifs pour l'emploi ne dépend pas des facteurs contextuels, tels que les institutions du marché du travail ou le cycle économique, mais plutôt du type de politique mise en oeuvre. Son analyse compare en effet l'impact de subventions salariales et de services de conseil et d'orientation, sur la

probabilité de trouver un emploi. Card et al. 2015 concluent que l'efficacité de ces politiques est négativement corrélée au PIB, ce qui laisse penser qu'elles sont plus efficaces dans des marchés récessifs. Cependant le coefficient est marginalement significatif.

Ces résultats sont compatibles avec cette revue systématique, même si cette dernière ne permet pas de comparer l'accompagnement avec d'autres politiques actives, ni de contraster les effets sur les chômeurs de longue durée et sur les autres. Mais le constat général d'effets réels, mais d'ampleur modérée est ici confirmé.

Les contrôles et les sanctions ont des impacts différenciés selon les publics concernés

Une question très présente dans ces revues est le fait que l'intensification de l'accompagnement est souvent associée à un renforcement des procédures de contrôle de la recherche d'emploi, rendant difficile de démêler l'impact de l'accompagnement renforcé de celui du contrôle et des sanctions.

Ainsi, Eichhorst et al. (2015) et Rosholm (2014) indiquent que l'intensification de l'accompagnement des chômeurs les plus éloignés de l'emploi comporte le risque d'augmenter leurs sorties vers l'assurance maladie, ou vers des emplois précaires. Une des raisons évoquées par Rosholm est que les réunions de conseil et d'orientation des chômeurs peuvent augmenter leurs efforts de recherche d'emploi, mais ne se traduisent par une meilleure probabilité d'intégrer le marché du travail que lorsqu'ils ont les compétences demandées par les employeurs (Rosholm 2014). Eichhorst et al. (2015), Davidson (2011) et le rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi (2016) suggèrent que l'accompagnement intensif peut être efficace pour les profils les plus vulnérables lorsqu'il vient en complément d'autres services.

Une partie importante de la littérature a examiné plus spécifiquement les effets des contrôles et des sanctions. Nous pouvons dégager trois conclusions générales (non spécifiques aux chômeurs de longue durée).

- Globalement, les contrôles et les sanctions augmentent l'intensité de

recherche d'emploi et favorisent le retour à l'emploi. Cependant, ils ont un impact négatif sur la qualité des emplois retrouvés, moins stables et moins bien rémunérés (Parent et al. 2013).

- Ces mécanismes d'activation modifient aussi les canaux utilisés pour la recherche d'emploi, favorisant les canaux formels au détriment des canaux informels (Blasco et al. 2015; Conseil d'orientation pour l'emploi 2016; Parent et al. 2013).
- L'effet de menace auquel ils sont associés modifie le comportement de tous les demandeurs d'emploi, et pas uniquement de ceux qui sont effectivement sanctionnés (Parent et al. 2013)

Ces conclusions semblent s'appliquer en partie aux chômeurs les plus fragiles. Par exemple Parent et al. 2013 soulignent que les premières évaluations sur le contrôle de la recherche montrent que ce contrôle est efficace pour les individus qui ont des mauvaises perspectives d'emploi. Ils citent une étude de Van den Berg et al. (2006) qui présente un modèle théorique sur l'effet des contrôles et des sanctions sur le taux de sortie vers l'emploi pour les individus les moins qualifiés. Les demandeurs d'emploi ayant de moins bonnes perspectives sur le marché du travail n'ont probablement pas de réseaux informels développés pour retrouver un emploi. Ainsi, si ces outils provoquent une substitution des canaux informels par des canaux formels, leurs chances de trouver un emploi peuvent augmenter. Ces auteurs notent également que les bénéficiaires d'allocations sociales ont un revenu bas, ce qui les rend particulièrement sensibles aux sanctions financières. En contrepoint de cette efficacité opératoire, cela souligne aussi que le coût individuel de cette politique est pour eux plus élevé. Ainsi, ils concluent que la perspective d'une sanction, même faible, peut avoir un effet important sur leur comportement de recherche d'emploi (Conseil d'orientation pour l'emploi 2016; Van den Berg et al. 2006). De même, Dockery et al. 2001 donnent l'exemple du Newstart Program au Royaume Uni, où les sanctions ont augmenté les probabilités de retour à l'emploi pour les chômeurs de longue durée.

Mais d'autres revues présentent des conclusions plus nuancées. Borland 2014, qui fait une revue de la littérature non-systématique focalisée

sur l'Australie conclut que l'efficacité des contrôles et des sanctions dépend de l'offre sur le marché du travail. Parent et al. 2013 citent deux études menées en Belgique qui montrent que l'effet de menace affecte surtout les demandeurs d'emploi les plus qualifiés. Ils soulignent cependant que lorsque l'offre d'emploi adaptée aux profils des chômeurs non-qualifiés est abondante, ces outils peuvent être efficaces (Cockx et al. 2011).

Cependant, des exigences trop strictes de recherche d'emploi peuvent décourager les chômeurs (à risque) de chômage de longue durée. Caliendo et al. 2015 soulignent ainsi que les contrôles ne sont pas efficaces pour les jeunes chômeurs de longue durée lorsque les perspectives du marché du travail sont peu encourageantes. Par ailleurs, sur le long terme, les contrôles incitent les jeunes à suspendre leur recherche d'emploi et à sortir du marché du travail. Parent et al. 2013 font référence à l'évaluation du « Jobseeker's Allowance » (Manning 2009), de laquelle ressort l'idée que les contrôles stricts ont augmenté les sorties du chômage, sans pour autant favoriser les sorties vers l'emploi, notamment pour les demandeurs qui étaient les moins actifs dans leur recherche d'emploi.

Parent et al. 2013 font aussi référence à une enquête qualitative menée au Royaume Uni. Les conseillers du service public pour l'emploi mettent l'accent sur l'inefficacité du contrôle et des sanctions comme outils appropriés pour aider les demandeurs d'emploi rencontrant des barrières importantes pour retrouver un emploi (difficultés d'apprentissage, illettrisme, casier judiciaire, problèmes d'addiction). Ces publics vulnérables ont sans doute besoin de réponses adaptées à leurs problématiques personnelles. Les sanctions sont une source de stress et mènent à une perte de motivation et de confiance en soi, qui peut à son tour affecter leurs futures recherches sur le marché du travail. Caliendo et al. 2015 font aussi référence à des enquêtes qualitatives qui montrent que les sanctions peuvent aggraver les problèmes personnels des personnes vulnérables (problèmes familiaux, maladies mentales, addictions), et concluent que ce n'est pas un outil adapté pour aider les publics les plus en difficulté.

Ces constats rejoignent ceux de cette revue, dans laquelle nous

observons une certaine efficacité de la composante de contrôle de l'accompagnement, tout en soulignant les risques de découragement qu'elle fait porter sur les chômeurs les plus en difficulté ou les plus éloignés du marché du travail.

Les revues qui se sont intéressées aux effets de l'externalisation des services d'accompagnement, montrent que les données existantes ne permettent pas de conclure de manière tranchée sur l'efficacité de cette pratique.

(Blasco et al. 2015 ; Borland 2014 ; Caliendo et al. 2015 ; Georges 2005 ; Parent et al. 2014)

Les résultats sont plus favorables dans les études australiennes et britanniques, et plus mitigés dans les études allemandes, françaises et suédoises. Cependant, elles n'utilisent pas les mêmes méthodes d'évaluation, et la gouvernance des marchés d'externalisation est différente dans chaque pays.

Parent et al. 2014 concluent que les études qui utilisent un groupe témoin crédible convergent sur le fait que les prestataires privés sont souvent moins efficaces pour le retour à l'emploi que les services publics lorsqu'on compare le même type d'accompagnement. Les rares études qui montrent que sous-traiter l'accompagnement est plus efficace, comme les Employment Zones au Royaume Uni, comparent des zones géographiques différentes (par exemple en termes du taux de chômage).

Les revues s'accordent sur le fait que la performance des opérateurs privés peut être expliquée par les incitations créées par le contrat, par un effet d'apprentissage, et par la gouvernance du marché d'externalisation (Conseil d'orientation pour l'emploi 2016 ; Georges 2005 ; Parent et al. 2014).

- Une grande partie des revues mettent l'accent sur l'importance des termes des contrats de marché public pour éviter les effets indésirables de sélection à l'entrée et de « parking ». (Blasco et al. 2015 ; Caliendo et al. 2015 ; Georges 2005).
- Blasco et al. 2015 analysent certaines caractéristiques de la gouvernance du marché de l'externalisation en Australie qui pourraient être favorables à

l'efficacité des opérateurs privés. Les opérateurs sont évalués régulièrement et rémunérés selon leur performance. Les évaluations sont rendues publiques, et ce sont les demandeurs d'emploi qui choisissent l'opérateur qui va les prendre en charge sur la base de ces évaluations. Enfin, les opérateurs sont rémunérés en fonction de la difficulté d'insertion des demandeurs d'emploi.

Parent et al. 2013 passent en revue des études réalisées dans différents pays européens et mettent en lumière des effets différenciés selon les publics concernés.

- **En Allemagne**, l'externalisation du placement a eu des effets positifs sur le retour à l'emploi pour les femmes dans l'Ouest de l'Allemagne, et pour les demandeurs d'emploi âgés (Winterhager 2006).
- **En Suède**, l'étude de Bennmarker et al. 2013 conclut que les organismes privés ont une efficacité supérieure aux services publics pour les immigrés en termes de retour à l'emploi et de revenus.

Les revues soulignent que les études qui font une analyse coût-bénéfice révèlent que les services publics sont plus efficaces en termes de retour à l'emploi à un moindre coût. Ces conclusions sont analogues à celles de cette revue systématique, mais il faut souligner que les évaluations qui comparent service public et opérateurs privés sont peu nombreuses et qu'une bonne partie d'entre elles sont présentes dans les articles sélectionnés.

Rôle du conseiller

Certaines revues se sont intéressées au rôle du conseiller et à l'efficacité relative des différentes composantes de l'accompagnement, sujet qui n'est pas traité dans cette revue.

Les revues de la littérature par Blasco et al. 2015, Borland 2014, Ferracci 2007, Parent et al. 2013 estiment que le ciblage vers les dispositifs d'activation réalisé par les conseillers est généralement moins efficace, en termes de probabilité de retour à l'emploi, que l'affectation fondée sur des outils « objectifs » de ciblage.

Blasco et al. 2015 et Parent et al. 2013 ajoutent qu'au-delà du contenu spécifique des programmes d'accompagnement, les conseillers influencent les chances de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, soit en raison de leurs caractéristiques personnelles, soit en raison de leurs pratiques professionnelles. Par exemple, des études menées en Suisse montrent que les conseillers qui entretiennent des relations directes avec les entreprises sont plus efficaces pour favoriser le retour à l'emploi de ceux qu'ils accompagnent, un effet d'autant plus important chez les demandeurs d'emploi les moins qualifiés (voir Behncke et al. 2007). Cependant ces effets ne sont pas spécifiques aux chômeurs (à risque) de chômage de longue durée.

Enfin, Liu et al. 2014 proposent une taxonomie (classification) des différentes composantes de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, et en utilisant des techniques de méta-analyse, mettent en lumière les composantes des dispositifs efficaces :

- apprendre aux demandeurs d'emploi des techniques de recherche d'emploi ;
- fournir des conseils sur la manière de se présenter sur le CV et en entretien ;
- aider les participants à modifier leurs croyances et attitudes ;
- encourager les participants à être proactifs avec les recruteurs ;
- encourager les participants à chercher le soutien des autres demandeurs d'emploi et de leurs proches ;
- déterminer des objectifs de recherche d'emploi précis.

Les auteurs soulignent que la combinaison d'approches développant des compétences de recherche d'emploi et renforçant la motivation est plus efficace que chacune de ces deux approches prises séparément. Il convient cependant de rester vigilant face à ces conclusions car le protocole de leur méta-analyse ne précise pas les critères d'inclusion et d'évaluation de la qualité méthodologique des articles.

Conclusion et discussion

La synthèse que nous avons réalisée à partir de 25 articles récents issus d'une sélection systématique, et mise en regard avec les principales conclusions des revues de littérature existantes, permet d'établir que les dispositifs d'accompagnement ont le plus souvent des effets positifs sur les bénéficiaires chômeurs de longue durée ou susceptibles de le devenir. Elle permet également de discuter certains aspects de ces dispositifs, notamment le rôle de l'information donnée aux demandeurs d'emploi, et les conséquences possibles de la dimension de contrôle qui accompagne souvent l'accompagnement, explicitement ou implicitement, en nuancant ces conséquences selon les caractéristiques des bénéficiaires. Cette littérature éclaire également certains aspects de mise en œuvre, comme le caractère collectif des interventions, ou la pertinence d'une externalisation de l'accompagnement auprès d'autres acteurs que le service public de l'emploi, qu'il s'agisse d'entreprises spécialisées ou d'associations.

Le parti pris a été de s'intéresser aux évaluations de ces dispositifs qui en estiment l'impact causal sur des résultats mesurables, c'est-à-dire ce que ces dispositifs changent en moyenne dans le devenir des bénéficiaires, qui ne serait pas advenu en l'absence dudit dispositif. La plupart des études que nous avons retenues en appliquant des critères stricts de rigueur méthodologique sont des expérimentations randomisées, dont on voit qu'elles ont été mises en œuvre au cours des années 2000 dans de nombreux pays de l'OCDE, appartenant cependant majoritairement à l'Europe du Nord. L'avantage de ces démarches est leur robustesse et la crédibilité de l'interprétation causale qui peut être donnée aux effets mesurés.

En tant que telles, les expérimentations randomisées ne répondent pour autant pas à toutes les questions. La richesse de leurs enseignements dépend en premier lieu de la richesse des données mobilisées, et aussi des variantes qu'elles donnent l'occasion de tester. Ainsi, si une partie de la littérature analysée nous informe non seulement sur les résultats, mais sur les mécanismes en jeu, il est clair que beaucoup plus pourrait être fait. On pense en particulier aux aspects énoncés ci-après.

- Quels effets les dispositifs ont-ils sur les actions de recherche d'emploi ? Ces actions sont-elles plus fréquentes, plus efficaces, mieux ciblées, et qu'est-ce qui résulte de l'acquisition d'informations sur le marché du travail, de l'acquisition de compétences dans la recherche d'emploi, de l'encouragement et du contrôle ? Quelques articles répondent en partie à ces questions, et ce sont ceux qui ont des données sur ces pratiques. Or ces données sont complexes et coûteuses à produire, et ne sont pas disponibles dans les bases administratives qui sont très souvent utilisées dans cette littérature.
- Les demandeurs d'emploi ajustent-ils leurs attentes ? Modifient-ils leurs anticipations des emplois qu'ils ont des chances de se voir proposer, modifient-ils les types d'emploi qu'ils sont prêts à accepter ? Ce sont les ingrédients de base des modèles économiques de recherche d'emploi et il faut reconnaître que dans les articles de cette revue, les données permettant de décrire ces attitudes n'étaient jamais disponibles.
- Les effets psychologiques de l'accompagnement sont documentés dans plusieurs des articles examinés, notamment à travers des mesures de confiance ou de motivation. Les résultats donnent à penser que ce sont des paramètres très importants : là encore, il s'agit de mesures peu standard, mais qu'il serait pertinent de mobiliser plus souvent dans cette littérature.
- On peut être surpris par la faible propension ou capacité des articles à décrire précisément le détail des actions concrètement et effectivement proposées aux chômeurs dans le cadre de leurs parcours d'accompagnement. Il est en général difficile d'attribuer des effets propres à ces différents ingrédients lorsqu'on ne dispose pas de variations exogènes dans leur composition. Mais, même d'un point de vue descriptif, ces données manquent souvent, soit qu'elles n'aient pas été collectées par les chercheurs, soit que leur accès dans les systèmes d'information soit difficile.
- Une question importante sur un plan théorique est l'effet de la conjoncture ou de l'état du marché du travail sur l'efficacité des dispositifs d'accompagnement pour la population en grande difficulté ciblée par cette étude. Il n'est pas très pertinent de comparer les études entre elles selon leur contexte conjoncturel, car elles ont de nombreuses autres différences que nous avons soulignées tout au long de nos commentaires. Moyennant quoi cette question n'est pas vraiment documentée.

Enfin, il est important de bien peser les implications de politique publique de ces évaluations. Elles démontrent sans aucun doute l'efficacité de l'accompagnement en tant que technologie, elles révèlent en creux que de nombreux individus n'ont pas, par eux-mêmes, la même efficacité dans la recherche d'emploi que celle qu'ils peuvent atteindre en étant aidés. Mais elles ne prouvent pas sa pertinence pour faire baisser le chômage, car il faut pour aller jusque-là analyser les effets d'équilibre de cette politique sur le marché du travail. Or un de ces effets, depuis longtemps discuté sur un plan théorique, est l'éviction des chômeurs pas ou moins aidés, par les chômeurs aidés : si ces derniers sont plus efficaces, ils sont donc également susceptibles d'accéder plus rapidement à des emplois qui par conséquent ne sont plus disponibles pour les premiers. L'effet positif pour les uns est contrebalancé par un effet négatif pour les autres. A la limite, si l'éviction était totale, des dispositifs efficaces au plan individuel seraient sans effet au plan collectif.

Pendant longtemps, il n'y a pas eu de démonstration, ni de quantification de la réalité empirique de tels effets. Plusieurs articles récents s'y sont attelés, dont deux nous paraissent particulièrement crédibles sur le plan méthodologique (Crépon et al. 2013, Lalive et al. 2015)⁹ : l'un et l'autre trouvent des effets d'éviction relativement importants, qui impliquent que les évaluations microéconomiques, celles dont nous avons rendu compte, et qui comparent des individus bénéficiaires ou non, potentiellement en concurrence sur un même marché, surestiment nettement l'impact agrégé que l'on peut attendre de ces dispositifs. Dit autrement, cela signifie que les politiques d'accompagnement ont largement un effet distributif : aider certains chômeurs, typiquement les plus en difficulté, en partie au détriment des autres chômeurs. C'est la limite d'un traitement de la question du chômage par des politiques jouant sur l'offre de travail, et il faut bien garder ce point à l'esprit lorsqu'on envisage leur développement.

⁹ Crépon B., Duflo E., Gurgand M., Rathelot R. & Zamora Ph., « Do labor market policies have displacement effects ? Evidence from a clustered randomized experiment », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 128, n°2, 531-580, May 2013.

Lalive, Rafael, Camille Landais and Josef Zweimüller. 2015. « Market Externalities of Large Unemployment Insurance Extension Programs. » *American Economic Review*, 105(12): 3564-96.

Annexes

Annexe 1 : Protocole et stratégie de recherche et gestion documentaire

Protocole de recherche documentaire : critères d'inclusion

Méthode d'évaluation

Seules les études qui utilisent des méthodes classées Niveau 3-5 dans l'échelle de Maryland ont été prises en compte.

Ainsi, pour la revue des évaluations d'impact, les études éligibles incluent :

- Les **évaluations aléatoires (niveau 5)**. Dans ces études dites expérimentales, le point essentiel est que les deux groupes comparés pour mesurer l'impact d'un programme (le groupe orienté vers le programme et le groupe de comparaison) sont constitués d'individus sélectionnés par tirage au sort. Les deux groupes sont donc statistiquement équivalents à tous égards au début du programme. Après le tirage au sort, le groupe test est soumis à l'intervention évaluée. Puisque le groupe test et le groupe témoin ne diffèrent que dans l'accès au programme, les différences de résultats peuvent être attribuées au programme. Des variables de contrôle peuvent être utilisées pour tenir compte des différences entre les groupes test et témoin qui n'auraient pas été éliminées par le tirage au sort, mais cet ajustement ne doit pas influencer sur les résultats. Il faut porter une attention particulière à l'attrition différentielle entre les groupes, ainsi qu'aux risques d'effets de diffusion et de contamination.
- Les **approches quasi-aléatoires (Niveau 4)**. Ces approches imitent l'assignation aléatoire par le biais d'un instrument ou d'un seuil d'éligibilité. Parmi les approches quasi-aléatoires, la régression par discontinuité est l'une des plus puissantes. Cette approche s'applique à des programmes ayant un seuil d'éligibilité clair et non manipulable, et l'identification se fait par la comparaison des observations juste au-dessus du seuil avec celles qui sont juste en dessous.

■ **L'approche de la double différence (Niveau 3).** Cette méthode estime le contrefactuel pour le changement du résultat dans le groupe test en utilisant le changement du résultat dans le groupe témoin. Cette méthode élimine le biais de sélection qui résulte de caractéristiques non observables invariantes dans le temps ; toutefois, elle ne permet pas d'éliminer les différences entre ces deux groupes qui changent au cours du temps. Des techniques statistiques, comme l'appariement sur les scores de propension, peuvent être utilisées pour tenir compte des différences observables entre les deux groupes. En revanche, il est impossible de contrôler les caractéristiques inobservables qui changent dans le temps, et qui sont susceptibles d'influer sur la participation au programme ou sur les résultats.

Populations ciblées

Les populations éligibles sont les chômeurs de longue durée, ou à risque de chômage de longue durée.

■ **Chômeurs de longue durée.** Au sens du BIT, les chômeurs de longue durée sont les personnes qui recherchent activement un emploi, sont disponibles pour travailler et ont déclaré être au chômage depuis plus d'un an¹¹.

■ **Chômeurs présentant un risque de chômage de longue durée.** Il y a certains demandeurs d'emploi qui n'ont pas été au chômage pendant une durée supérieure à un an, mais qui pourtant peuvent être identifiés comme présentant un risque élevé de chômage de longue durée. Le « risque » est parfois déterminé par un score qui mesure les chances de retour à l'emploi, selon les caractéristiques individuelles du chômeur et du marché du travail. Il peut également être déterminé par les agents qui reçoivent les chômeurs sur la base de leur expertise. Enfin, son évaluation peut reposer à la fois sur le score et l'appréciation plus qualitative des conseillers. Les principaux facteurs de risque de chômage de longue durée incluent l'âge, le niveau de qualification, la trajectoire professionnelle et l'existence de problématiques de mobilité, de logement, de santé et de garde d'enfants¹².

¹¹ http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/research-and-databases/kim/WCMS_422451/lang-en/index.htm

¹² Conseil d'orientation pour l'emploi, Le chômage de longue durée, Décembre 2011 :

http://www.coe.gouv.fr/IMG/pdf/COE_Chomage_de_longue_duree_Rapport- version_finale-2.pdf

Il existe une littérature spécifique ayant trait aux interventions touchant des personnes souffrant de handicap, par exemple celles atteintes de maladie mentale grave. Ce champ nous a semblé néanmoins très particulier, donc nous avons décidé de l'exclure de la revue.

Types d'interventions

L'intervention est la participation à un dispositif d'accompagnement vers l'emploi.

Les dispositifs d'accompagnement reposent sur un suivi régulier des chômeurs, qui peut inclure les dimensions suivantes :

- entretiens avec un conseiller (individuels ou collectifs) pour définir un projet professionnel, tracer un parcours individualisé et effectuer un suivi de l'avancement du parcours ;
- contrat formel ou tacite entre le conseiller et le demandeur d'emploi, qui résume les droits et devoirs de chacun et les démarches à entreprendre pour trouver un emploi ;
- éventuelles sanctions en cas de non recherche active.

L'accompagnement peut parfois s'appuyer sur des prestations complémentaires, prescrites par le conseiller au demandeur d'emploi, telles que:

- formations pour optimiser la recherche d'emploi (par exemple, atelier d'aide à la rédaction d'un CV) ;
- formations professionnelles ;
- formation à la création d'entreprise.

Nous avons inclus les études qui s'intéressent aux dispositifs d'accompagnement des chômeurs, aux dispositifs très simples d'information et aux programmes qui combinent accompagnement et prestations complémentaires prescrites dans le cadre du dispositif. Nous avons exclu les études qui s'intéressent aux prestations complémentaires en dehors de toute démarche d'accompagnement (i.e. formations professionnelles uniquement ou formations à la création d'entreprise uniquement).

L'ensemble **des interventions financières destinées à faciliter le retour à l'emploi**, qui s'adressent tant au salarié (crédits d'impôts, possibilité de cumul avec les prestations et revenus d'activité, etc.) qu'à l'employeur (subventions à l'emploi, exonérations de charges sociales, etc.), ont été exclues du champ de cette revue, même si elles restent complémentaires des dispositifs d'accompagnement. Toutefois, dans les cas où l'intervention étudiée combinait accompagnement et interventions financières, nous avons inclus l'article dans la première phase, et nous avons ensuite analysé à quel point les auteurs isolent l'impact de l'accompagnement de celui des interventions financières lors de la deuxième phase.

Territoires

Lors de la première phase de sélection, nous avons prévu d'inclure les études pertinentes ayant lieu dans des pays à revenu élevé et revenu moyen-élevé. Cependant, toutes les études identifiées lors de cette phase avaient eu lieu dans des pays de l'OCDE, particulièrement en Europe.

Variables de résultat

Nous avons inclus des études qui analysaient les variables de résultat suivantes.

Résultats principaux :

- retour à l'emploi ;
- sortie du chômage (toutes destinations) ;
- basculement vers l'inactivité ;
- durée au chômage (jours) ;
- durée en emploi (jours).

Année de production

Lors de la première phase de sélection nous avons inclus toutes les études publiées depuis 1995. Les études retenues ont été publiées entre 1999 et 2016.

Stratégie de recherche et de gestion documentaire

Nous avons interrogé plusieurs banques de données, des publications scientifiques ainsi que des sources de « littérature grise ».

Banques de données et réseaux :

- PsycINFO
- Social Science Citation Index
- CAIRN
- CEPR
- HAL archives-ouvertes
- IDEAS/Repec
- IZA

Pour la revue des revues nous avons consulté des banques de données des revues disciplinaires :

- Annual Reviews
- The Campbell Collaboration
- The Cochrane Library (Cochrane reviews, other reviews)

Mots clés

La stratégie de recherche pour HAL- archives ouvertes est détaillée ci-dessous. Nous avons adapté les mots clés aux différentes bases de données, et nous avons effectué des recherches en anglais et en français. Nous avons gardé trace des mots clés utilisés pour chaque base.

Stratégie 1 : « long#term unemployment »

Stratégie 2 : « chômage de longue durée »

Stratégie 3 : « Long-term unemployment » AND « evaluation »

Stratégie 4 : chômage AND évaluation

Stratégie 5 : « unemployment » and « impact » and « counseling »

Stratégie 6 : unemployment AND impact AND (case management OR career OR vocational OR services)

Stratégie 7 : chômage AND impact AND (accompagnement OR carrière OR services)

Stratégie 8: employment services AND impact AND experimental

Stratégie 9 : « unemployment » and « impact » and « counseling »

Publications scientifiques (parutions depuis 2010)

- American Economic Journal (AEJ)
- American Economic Review (AER)
- Economic Journal (EJ)
- Journal of Political Economy (JPE)
- Journal of Public Economics
- Labour Economics
- Quarterly Journal of Economics (QJE)
- Review of Economics and Statistics (RES)
- The Journal of Labor Economics
- The Review of Economic Studies
- Économie et Prévision
- Économie et statistique
- Revue des affaires sociales
- Revue économique
- Revue française d'économie
- Travail et Emploi

Littérature grise

- Centre d'études de l'emploi (CEE)
- Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq)
- Conseil d'Analyse Economique
- Conseil d'orientation pour l'emploi (COE)
- DARES
- France Stratégie
- Google Scholar
- Institut Destré
- OECD
- Opengrey

Nous avons aussi effectué des recherches manuelles sur les bibliographies de certaines revues francophones et anglophones.

Sélection des études et analyse des résultats

Sélection des études

Première phase

L'équipe de recherche a regardé les synthèses des articles, pour déterminer leur éligibilité selon les critères énumérés à la sous-section (voir page 69). Seuls les articles pour lesquels les réponses à ces cinq questions étaient *oui*, ou *indéterminé*, ont été soumis à la revue de la deuxième phase. Cependant, pour la revue des revues, vu le nombre très limité de revues qui avaient un protocole explicite et systématique pour la sélection des articles, nous avons décidé de documenter le critère 1, mais de ne pas le rendre excluant.

Revue des revues systématiques	Revue systématique des évaluations d'impact
La revue systématique porte-t-elle sur des évaluations quantitatives correspondant aux catégories 3-5 de l'échelle de Maryland ?	L'étude utilise-t-elle une méthode d'évaluation quantitative, correspondant aux catégories 3-5 de l'échelle de Maryland ?
La revue porte-t-elle sur des chômeurs de longue durée ou des chômeurs à risque de chômage de longue durée ?	L'étude porte-t-elle sur des chômeurs de longue durée ou des chômeurs à risque de chômage de longue durée ?
Les études répertoriées évaluent-elles un ou plusieurs dispositifs d'accompagnement (suivi par un conseiller uniquement ou suivi + prestations complémentaires) ?	L'étude évalue-t-elle un ou plusieurs dispositifs d'accompagnement (suivi par un conseiller uniquement ou suivi + prestations complémentaires) ?
La revue se focalise-t-elle sur des études dans des pays à revenu élevé ou à revenu moyen-élevé ?	L'étude a-t-elle lieu dans un pays à revenu élevé ou à revenu moyen-élevé ?
Les études dans la revue mesurent-elles le retour à l'emploi ou les sorties vers d'autres destinations ?	L'étude mesure-t-elle le retour à l'emploi ou les sorties vers d'autres destinations ?

Les documents PDF des articles sélectionnés en phase 1 ont été téléchargés et enregistrés avec le logiciel de gestion de documents MENDELEY (<https://www.mendeley.com/>) et soumis à la revue de la deuxième phase.

Lorsque l'information sur la synthèse de l'article n'était pas suffisante pour

déterminer son éligibilité, il a été enregistré et soumis à la revue de la deuxième phase.

Tous les articles inclus en phase 1 ont été référencés dans un tableau Excel (auteur, date, source, langue, méthode d'évaluation, population étudiée, intervention(s), territoires et indicateurs de résultat).

Deuxième phase

Lors de cette phase, l'équipe de recherche a lu l'intégralité des articles retenus en phase 1, pour effectuer une évaluation approfondie de leur qualité scientifique.

- **Revue des revues systématiques**

Nous avons vérifié si le protocole de recherche avait utilisé une stratégie de recherche large dans plusieurs bases de données et s'il avait évalué la validité et la pertinence des publications en utilisant une échelle similaire à l'échelle de Maryland (i.e. évaluations aléatoires, quasi aléatoires ou de double différence). Nous avons inclus dans l'analyse finale des revues non-systématiques, tout en précisant leurs limites méthodologiques.

- **Revue des évaluations d'impact**

Afin de juger la qualité scientifique de façon cohérente et structurée, nous avons utilisé une grille d'évaluation standardisée, définissant chaque type de biais à rechercher. Nous avons utilisé la grille d'évaluation proposée par Higgins & Green (2011)¹³ et complétée par Filges et al. (2013)¹⁴, ainsi que leur système de notation. Nous avons supprimé certains items que nous avons jugés moins pertinents pour la littérature micro-économique (« Blinding », « A priori protocol », et « A priori analysis plan ») et nous avons ajouté la catégorie « Selective outcome reporting and multiple testing ».

¹³ <http://handbook.cochrane.org/>

¹⁴ <http://www.campbellcollaboration.org/lib/project/185/>

Grille d'évaluation

Item	Score	(explication pour les évaluateurs)
Sequence generation	Low risk, high risk, unclear	Describe the method used to generate the (randomized) allocation sequence in sufficient detail to allow an assessment of whether it should produce comparable groups. Anchors: "1/No/low risk" of bias should correspond to a high quality RCT. "5/high risk" of bias should correspond to a risk of bias that means the findings should not be considered (too risky, too much bias, more likely to mislead than inform)
Allocation concealment	Low risk, high risk, unclear	Describe the method used to conceal the allocation sequence in sufficient detail to determine whether intervention allocations could have been foreseen in advance of, or during, enrolment. Potentially low RoB for a non-randomised study, e.g. quasi-randomised (so high RoB to sequence generation) but concealed (reviewer judges that the people making decisions about including participants didn't know how allocation was being done, e.g. odd/even date of birth/hospital number)
Confounders	1-5 (Low(1) / 2 / 3 / 4 / high(5) / unclear RoB item)	Assumes a pre-specified list of potential confounders defined in the protocol <i>Judgment needs to factor in:</i> <ul style="list-style-type: none"> - proportion of confounders (from pre-specified list) that were considered - whether most important confounders (from pre-specified list) were considered - resolution/precision with which confounders were measured - extent of imbalance between groups at baseline – care with which adjustment was done (typically a judgment about the statistical modeling carried out by authors) Low RoB requires that all important confounders are balanced at baseline (not primarily/not only a statistical judgment OR measured 'well' and 'carefully' controlled for in the analysis.
Incomplete outcome data	1-5 (Low(1) / 2 / 3 / 4 / high(5) / unclear RoB item)	Describe the completeness of outcome data for each main outcome, including attrition and exclusions from the analysis. State whether attrition and exclusions were reported, the numbers in each intervention group (compared with total randomized participants), reasons for attrition/exclusions where reported, and any re-inclusions in analyses performed by the review authors.

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Selective outcome reporting and multiple testing	1-5 (Low(1) / 2 / 3 / 4 / high(5) / unclear RoB item)	State how the possibility of selective outcome reporting or multiple testing was examined by the review authors, and what was found.
Other potential threats to validity	1-5 (Low(1) / 2 / 3 / 4 / high(5) / unclear RoB item)	State any important concerns about bias not addressed in the other domains in the tool.

Cartographie détaillée

À la fin de la deuxième phase de sélection, nous avons renseigné une grille d'analyse qui nous a permis d'effectuer une comparaison entre différents territoires et contextes, et de regrouper les conclusions de manière organisée afin de présenter les principaux enseignements, les limites des protocoles et des données, et les questions de recherche restant en suspens.

Les catégories de cette cartographie incluent :

Pour les revues :

- Auteur
- Titre
- Année de publication
- Langue
- Méthode de revue (revue de la littérature non systématique, revue de la littérature systématique, méta-analyse)
- Région d'intérêt
- Période d'intérêt
- Focalisation sur aspect particulier de l'accompagnement?

Pour les évaluations d'impact :

Caractéristiques de l'article :

- Auteurs
- Titre
- Année de publication
- Pays

- Langue

Caractéristiques du dispositif évalué

- Nom du programme
- Descriptif du programme
- Situation du groupe de comparaison
- Acteurs en charge de/associés à la mise en œuvre du programme (Service public pour l'emploi, opérateur privé à but lucratif ou non-lucratif, autre)
- Programme expérimental ou politique déjà déployée ?
- Taille de la politique ou du programme
- Limite géographique
- Inscription sur base de volontariat ? (oui, non)
- Temporalité de l'intervention (en semaines/ mois après le début e la période du chômage)
- Fréquence des entretiens
- Accompagnement individuel ou collectif
- Prestations complémentaires proposées
- Durée maximale du programme
- Sanctions
- Caractéristiques du marché de travail
- Population d'intérêt (en mois d'ancienneté au chômage)
- Autres critères précis d'éligibilité

Caractéristiques de l'étude

- Thème principal de l'étude (accompagnement renforcé, contrôle et sanctions, profilage et ciblage, externalisation, temporalité de l'accompagnement, rôle du conseiller, contenu/ format)
- Taille de l'échantillon
- Echantillon de l'évaluation représentatif des personnes bénéficiaires du programme ?
- Comment sont choisies les personnes éligibles ?
- Taux de participation au programme
- Nature des données (administratives, d'enquête, les deux)
- Origine des données

Codage des résultats

- Horizon des résultats
- Temporalité de l'impact du programme
- Indicateurs et impacts estimés
- Analyse cout-efficacité
- Autre (positionnement auteur, validité externe, analyse sur mécanismes)

Ensuite, pour chaque variable de résultat nous avons renseigné :

- Significativité statistique
- Effet en points de pourcentage
- Base (en générale moyenne du groupe de contrôle)
- Effet en pourcentage

Annexe 2 : Liste des articles de recherche

Auteurs	Publication	Année	Pays	Méthode d'évaluation	Thème principal
Altmann, Falck, Jäger, Zimmermann	Learning about Job Search: A Field Experiment with Job Seekers in Germany	2015	Allemagne	Evaluation aléatoire	Simple apport d'information
Arni, P.	Opening the Blackbox: How Does Labor Market Policy Affect the Job Seekers' Behavior? A Field Experiment	2015	Suisse	Evaluation aléatoire + double différence	Suivi individuel intensif
Avram, S., Brewer, M., & Salvatori, A.	Can't work or won't work: quasi-experimental evidence on work search requirements for single parents	2016	Royaume-Uni	Double différence	Surveillance et sanctions financières
Behaghel, Crépon, Gurgand	Private and Public Provision of Counseling to Job-Seekers: Evidence from a Large Controlled Experiment	2014	France	Evaluation aléatoire + variables instrumentales	Suivi individuel intensif + externalisation du suivi

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Programme	Bénéficiaires	Inscription sur base de volontariat	Résultats principaux
Envoi d'une brochure	54 000 chômeurs de nationalité allemande entre 25 et 55 ans n'ayant pas suivi un programme d'activation	Non	Chômeurs à risque travaillent 4,8 jours ^m et gagnent 450 EUR ⁿ de plus sur un an
Accompagnement renforcé puis coaching collectif externalisé pour chômeurs de plus de 45 ans	327 chômeurs de plus de 45 ans	Non	Augmentation retour à l'emploi (+9pp ^l) et impact sur motivation
Lone Parents Obligation: incitation au travail pour parents isolés	449206 parents isolés bénéficiaires du « unconditional income support »	Non	Retour à l'emploi (+7pp ^m) mais aussi basculement vers l'inactivité (entre 10 et 14pp ^l)
Accompagnement intensif chez un opérateur privé ou public	43 977 chômeurs à risque de chômage de longue durée sans freins périphériques (sociaux, psychologiques, ou problèmes d'addiction)	Non	Accompagnement intensif public a eu des retombées plus rapides et plus importantes que le programme intensif privé ^l

Auteurs	Publications	Année	Pays	Méthode d'évaluation	Thème principal
Belot, Kircher, Muller	Providing Advice to Job Seekers at Low Cost : An Experimental Study	2016	Royaume-Uni	Evaluation aléatoire	Simple apport d'information
Berger M. C., Black D. A., Smith J. A., Noel B. J.	Is the Threat of Reemployment Services More Effective Than the Services Themselves? Evidence from Random Assignment in the UI System	2003	États-Unis	Evaluation aléatoire	Suivi individuel intensif
Blasco, S., Crépon, B., Skandalis, D., Uhlendorff, A., van den Berg, G., Alberola, É., & Avenir, F.	Clubs Jeunes Chercheurs D'emploi.	2015	France	Evaluation aléatoire	Suivi collectif
Boockmann, B., & Brändle, T.	Coaching, Counseling, Case-Working: Do They Help the Older Unemployed out of Benefit Receipt and back into the Labor Market?	2015	Allemagne	Double différence + appariement (ou « matching »)	Suivi individuel intensif

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Programme	Bénéficiaires	Inscription sur la base de volontariat	Résultats principaux
Site de recherche d'emploi avec plus d'info	300 chômeurs de + de 18 ans	Oui	Chômeurs à risque ont 5,8 entretiens d'embauche en plus, et plus variés
Accompagnement renforcé	1 941 personnes bénéficiaires de l'assurance chômage qui ont un risque de devenir des chômeurs de longue durée	Non	Sortie plus rapide de l'assurance chômage (-14 jours!) mais emplois plus précaires
Efficacité de l'accompagnement intensif collectif vs accompagnement intensif individuel	3 606 jeunes de moins de 30 ans, résidants dans les quartiers prioritaires relevant de la politique de la ville	Oui	Hausse emploi (+4pp ⁸ à 6 mois), contrats plus longs, motivation et estime de soi en hausse
Agence fédérale incite les agences locales à adopter des programmes d'activation pour chômeurs de + de 50 ans	17 000 chômeurs de longue durée entre 48 et 65 ans bénéficiaires d'allocations chômage	Participation volontaire pour les « job centers »	Hausse du retour à l'emploi (+5 à 10pp ⁸), mais effets de lock-in et de déplacement

Auteurs	Publication	Année	Pays	Méthode d'évaluation	Thème principal
Cockx, Baert	Contracting Out Mandatory Counselling and Training for Long-Term Unemployed: Private For-Profit or Non-Profit, or Keep It Public?	2015	Belgique	Modèles de durée	externalisation du suivi
Cockx, B., & Dejemeppe, M.	Monitoring job search effort: An evaluation based on a regression discontinuity design	2012	Belgique	Modèle de discontinuité de la régression	Surveillance et sanctions financières
Cottier, Kampeiners, Flückiger, Lalive	Does Outsourcing Job Search Assistance help Job Seekers Find and Keep Jobs ?	2015	Suisse	Evaluation aléatoire + technique Kaplan Meyer + régressions Cox	Externalisation du suivi
Crépon, B., Dejemeppe, M., Gurgand, M.	Counseling the Unemployed: Does It Lower Unemployment Duration and Recurrence?	2005	France	Modèles de durée	Suivi individuel intensif

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Programme	Bénéficiaires	Inscription sur la base de volontariat	Résultats principaux
Suivi intensif opéré par l'agence publique pour l'emploi, ou confié à des opérateurs privés à but lucratif ou à but non lucratif	16 157 chômeurs de longue durée n'ayant pas été sujets à un suivi intensif ou une formation depuis 2 ans	Non	Opérateurs privés à but lucratif plus efficaces ⁴ pour promouvoir les sorties des listes du chômage que les opérateurs privés à but non-lucratifs et que l'agence publique pour l'emploi. Cependant, partie des sorties des listes sont vers l'inactivité ou vers des emplois de courte durée.
Intensification du contrôle: lettre donnant 8 mois avant entretien de contrôle	2 240 chômeurs de longue durée (13 mois ou plus de chômage) bénéficiaires de l'assurance chômage	Non	Retour à l'emploi +8,8pp ¹ à 8 mois (population 25-29 ans)
Externalisation et intensification de l'accompagnement	890 chômeurs de longue durée (plus d'un an) bénéficiaires assurance chômage qui n'ont pas d'autres freins pour trouver un emploi (maladie, grossesse, cassier judiciaire)	Non	Opérateurs privés accélèrent le retour à l'emploi à court terme ¹ , mais au détriment de la qualité de l'emploi retrouvé en termes de stabilité et de salaire. Ces effets disparaissent cinq ans après le début du programme.
Plan d'Aide au Retour à l'Emploi, incluant différentes intensités d'accompagnement	400 000 chômeurs dirigés vers le Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE) par leur conseiller	Non	Pour l'intensité la plus forte, ciblant les chômeurs en plus grande difficulté: effet négatif ¹ sur le retour à l'emploi. Pour les autres actions, effets positifs ⁴ .

Auteurs	Publication	Année	Pays	Méthodes d'évaluation	Thème principal
Crépon, B., Gurgand, M., Kamionka, T., Lequien, L.	Is Counseling Welfare Recipients Cost-Effective ? Lessons from a Random Experiment	2012	France	Evaluation aléatoire	Suivi individuel intensif
Decker, P. T., Olsen, R. B., Freeman, L., Klepinger, D. H.	Assisting unemployment insurance claimants : The long-term impacts of the job search assistance demonstration	2000	États-Unis	Evaluation aléatoire	Suivi individuel intensif
Dolton, P.; O'Neill, D.	Unemployment Duration and the Restart Effect : Some Experimental Evidence	1996	Royaume- Uni	Evaluation aléatoire + technique Kaplan Meyer + Cox proportional hazard model	Surveillance et sanctions financières
	The Long-Run Effects of Unemployment Monitoring and Work-Search Programs : Experimental Evidence from the United Kingdom	2002		Evaluation aléatoire	

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Programme	Bénéficiaires	Inscription sur base de volontariat	Résultats principaux
Accompagnement intensif des bénéficiaire du RMI depuis plus de 2 ans par un opérateur privé	17 666 chômeurs de longue durée (bénéficiaires du RMI depuis au moins 2 ans)	Oui	Pas d'effet sur le retour à l'emploi, baisse du RMI perçu (-200 EUR), mais rentabilité douteuse du programme
Accompagnement renforcé avec ou sans formation	20 113 personnes qui ont été renvoyées ou qui ont fini un contrat à durée déterminée sans espoir d'être rappelés par leur employeur, bénéficiaires de l'assurance chômage	Non	Baisse des indemnités chômage versées la 1 ^{re} année (env. 1 semaine ⁶), pas la suivante / pas d'effet visible sur retour à l'emploi
Restart Programme: menace de sanctions et accompagnement	8925 chômeurs de longue durée (d'une durée de + de 6 mois) bénéficiaires de l'assurance chômage	Non	Diminution du chômage (-10pp ¹ à 6 mois, rien à un an, -8pp ¹ à long terme); sorties vers inactivité ou temps partiels (femmes)

Auteurs	Publication	Année	Pays	Méthode d'évaluation	Thème principal
Dorsett, R.	The effect of temporary in-work support on employment retention: Evidence from a field experiment	2014	Royaume-Uni	Evaluation aléatoire + proportional hazard model	Suivi individuel intensif + Suivi après le retour à l'emploi
Engström, P., Hesselius, P., & Holmlund, B.	Vacancy referrals, job search and the duration of unemployment : a randomized experiment	2009	Suède	Evaluation aléatoire	Surveillance et sanctions financières
Graversen, B K, van Ours, J.	How a Mandatory Activation Program Reduces Unemployment Durations: The Effects of Distance	2009	Danemark	Evaluation aléatoire	Suivi individuel intensif
Hägglund, P.	Experimental evidence from intensified placement efforts among unemployed in Sweden	2009	Suède	Evaluation aléatoire + hazard model	Suivi collectif

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Programme	Bénéficiaires	Inscription sur base de volontariat	Résultats principaux
Accompagnement et incitations financières avant et après retour à l'emploi	6 700 chômeurs de longue durée (au moins 18 mois de chômage)	Non	Augmentation retour emploi (+18%) et maintien emploi
Intensification du contrôle (certains chômeurs informés, d'autres non)	4 495 chômeurs bénéficiaires des allocations chômage, relativement peu qualifiés	Non	Effet sur réponse à offres (+10pp) pour jeunes chômeurs de courte durée / les autres : +4pp
Programme obligatoire de recherche d'emploi puis accompagnement intensif, puis contrat aidé ou formation	4 473 nouveaux entrants au chômage, bénéficiaires des allocations chômage	Non	Sortie du chômage importante (26%) / + efficace pour chômeurs loin de l'agence (contrainte plus grande pour eux: l'obligation joue donc un rôle plus grand)
5 expériences d'intensification collective de l'effort de placement	Uppsala: 518 jeunes diplômés en sciences sociales Östergötland : 735 jeunes chômeurs (-25 ans) de longue durée Skelleftea: 288 jeunes de 18-24 ans Jämtland : 1 003 bénéficiaires de l'assurance chômage	Non	Hausse retour emploi et revenus / valable pour plus âgés, y compris chômeurs longue durée

Auteurs	Publication	Année	Pays	Méthode d'évaluation	Thème principal
Kirby, S., & Riley, R.	Compulsory work-focused interviews for inactive benefit claimants: An evaluation of the British ONE pilots	2004	Royaume-Uni	Double différence	
Krug, Stephan	Private and Public Placement Services for Hard-to-Place Unemployed	2015	Allemagne	Evaluation aléatoire + appariement (ou « matching »)	Externalisation du suivi
Maibom, J., Rosholm, M., Svarer, M.	Can Active Labour Market Policies Combat Youth Unemployment ?	2014	Danemark	Evaluation aléatoire	Suivi individuel intensif
Van Landeghem, Cörvers, de Grijn, Landeghem	Is There a Rationale to Contact the Unemployed Right from the Start? Evidence from a Natural Field Experiment	2016	Belgique	Evaluation aléatoire + Cox proportional hazard model	Simple apport d'information

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Programme	Bénéficiaires	Inscription sur base de volontariat	Résultats principaux
Entretiens obligatoires pour parents isolés et malades / handicapés	119 524 parents isolés et personnes malades ou handicapées	Non	Pas d'effet significatif
Accompagnement renforcé pour les chômeurs éloignés de l'emploi opéré traditionnellement par des opérateurs privés est internalisé	1 360 demandeurs d'emploi difficiles à placer	Non	Accompagnement intensif public a accéléré la sortie des listes de chômage ^a par rapport au privé, mais cette réduction est en partie expliquée par des sorties des listes vers d'autres destinations que l'emploi.
Accompagnement intensif pour non-diplômés (RV hebdomadaire) et diplômés (RV bimensuel)	3 380 jeunes de moins de 30 ans	Non	Effets négatifs, interprétés comme lock-in et démotivation (mais le taux de participation est faible et incite à la prudence).
Décalage dans le temps d'une session d'information (avancée de 4 mois)	1 549 chômeurs de 25 à 49 ans qui n'ont pas d'autres freins pour trouver un emploi (linguistiques, de santé)	Non	Chômeurs à risque ont 1,5 ^m fois plus de chances de retrouver un emploi et travaillent 6,5 jours de plus sur 4 mois

Auteurs	Publication	Année	Pays	Méthode d'évaluation	Thème principal
Vuori, J., Silvonen, J., Vinokur, A. D., & Price, R. H.	The Työhön Job Search Program in Finland: Benefits for the unemployed with risk of depression or discoura- gement	2002	Finlande	Evaluation aléatoire	Suivi collectif

Les étoiles signalent les effets qui sont significativement différents de zéro avec différents risques d'erreur statistique (* : 10% ; ** : 5% ; *** : 1%).

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Programme	Bénéficiaires	Inscription sur base de volontariat	Résultats principaux
Atelier en groupe d'une semaine pour améliorer sa recherche d'emploi	1 261 chômeurs	Oui	Impact seulement sur détresse psychologique ¹ des gens fragiles au départ

Annexe 3 : Liste des revues

Auteurs	Titre	Année de publication	Pays	Langue
Blasco, S., Fontaine, F., & Malherbet, F.	Améliorer l'efficacité du service public pour l'emploi	2015	Revue	Français
Borland, J.	Dealing with unemployment: What should be the role of labour market programs?	2015	Revue	Anglais
Bruttel, O.	Contracting-out the Public Employment Service and the consequence for hard-to-place jobseekers : Experiences from Australia, the Netherlands and the UK	2004	Revue	Anglais
Caliendo, M., & Schmidl, R.	Policies in Europe Youth Unemployment and Active Labor Market Policies in Europe	2016	Revue	Anglais
Card, D.	L'évaluation des politiques actives du marché du travail : quels enseignements ?	2014	Revue	Français

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Méthode de revue	Région d'intérêt/Pays inclus	Période d'intérêt	Se focalise sur un aspect particulier de l'accompagnement ?
Revue de la littérature non-systématique	Europe	2000-2014	Non
Revue de la littérature non-systématique, avec critère d'inclusion: études qui utilisent une approche expérimentale ou quasi-expérimentale	Australie	1998-2013	Non
Revue de la littérature non-systématique	Australie, Pays-Bas, Royaume Uni	2000-2004	Externalisation
Revue de la littérature non-systématique (16 articles sur l'accompagnement) Sélection selon qualité des articles : Maryland 2-5	Europe	1997-2015	Non
Revue de la littérature Ne précise pas de protocole pour choisir les articles	Etats-Unis et France	1980-2012	Non

Auteurs	Titre	Année de publication	Pays	Langue
Card, D., Kluve, J., & Weber, A.	What Works? A Meta Analysis of Recent Active Labor Market Program Evaluations	2015	Revue	Anglais
Card, D., Kluve, J., & Weber, A.	Active Labour Market Policy Evaluations: A Meta-Analysis	2010	Revue	Anglais
Conseil d'orien- tation pour l'emploi	L'accompagnement vers et dans l'emploi	2016	Revue	Français
Dar, A., & Tzannatos, Z.	Active Labor Market Programs: A Review of the Evidence from Evaluations	1999	Revue	Anglais

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Méthode de revue	Région d'intérêt/Pays inclus	Période d'intérêt	Se focalise sur un aspect particulier de l'accompagnement ?
<p>Méta-analyse:</p> <ul style="list-style-type: none"> - enquête des chercheurs affiliés à IZA et à NBER - Recherche documentaire sur Google Scholar Bases de données (3ie, J-PAL) - Evaluation de la qualité des articles - 207 articles retenus 	<p>Cinq sous-groupes:</p> <p>Pays germaniques: Autriche, Allemagne, Suisse (environ 25% des études incluses)</p> <p>Pays nordiques: Danemark, Finlande, Norvège et Suède (environ 25% des études)</p> <p>Pays anglophones: Australie, Canada, Nouvelle Zélande, Royaume-Uni, Etats-Unis (10% des études)</p> <p>non-OCDE (10% des études), et pays d'Amérique Latine et des Caraïbes (10% des études)</p>	1985 -2015	Non
<p>Méta-analyse:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête des chercheurs affiliés à IZA et à NBER - critère méthodologique: évaluations micro-économiques qui utilisent un groupe de comparaison. 	<p>Australie, Autriche, Belgique, Canada, République Tchèque, Danemark, République Dominicaine, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Israël, Pays-Bas, Nouvelle Zélande, Norvège, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, Etats-Unis</p>	1995-2007	Non
Revue de la littérature non-systématique	Internationale Surtout Europe	pas précisé	Non
Revue de la littérature non-systématique	Amérique du Nord, Europe, Australie, Nouvelle Zélande	1980-1998	Non

Auteurs	Titre	Année de publication	Pays	Langue
Davidson, P.	Did "Work First" Work? The Role of Employment Assistance Programs in Reducing Long-term Unemployment in Australia (1990-2008)	2011	Revue-Australie	Anglais
Dockery, A. Webster, E.	Long-term Unemployment and Work Deprived Individuals : Issues and Policies	2001	Revue	Anglais
Eichhorst, W., Neder, F., Tobsch, V., & Wozny, F.	A European Perspective on Long-Term Unemployment	2015	Revue	Anglais
Ferracci, M.	Améliorer le service public de l'emploi : ce que disent les faits	2007	Revue	Français
Filges, T., Smedslund, G., Due Knudsen, A., Klint Jorgensen, A.	Active Labour Market Programme Participation for Unemployment Insurance Recipients: A Systematic Review	2015	Revue	Anglais
Georges, N	Confier les chômeurs au privé : leçons des expériences internationales	2007	Revue	Français
Greenberg D., Ashworth K., Cebulla A., Walker R.	When welfare-to-work programs seem to work well: explaining why Riverside and Portland shine so brightly	2005	Revue / Etats-Unis	Anglais

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Méthode de revue	Région d'intérêt/Pays inclus	Période d'intérêt	Se focalise sur un aspect particulier de l'accompagnement ?
Revue de la littérature non-systématique	Internationale, focus sur l'Australie	1990-2008	Non
Revue de la littérature non-systématique	Australie	1987-2001	Non
Revue de la littérature non-systématique	Europe	2002-2015	Non
Revue de la littérature non-systématique	Europe, Amérique du Nord, avec un focus sur la France	1990-2005	Non
Revue systématique et méta-analyse Protocole de recherche rigoureux 73 études incluses, et 39 utilisées pour extraire les données dont 25 sur l'accompagnement	États-Unis, Royaume-Uni, Autriche, Suède, Danemark, Suisse, Pays-Bas, France, Roumanie, Israël, Allemagne	1968-2013	Non
Revue de la littérature non-systématique	Australie, Europe	2002-2006	Externalisation
Méta-analyse de 24 études	États-Unis	1983-1996	Non

Auteurs	Titre	Année de publication	Pays	Langue
Hamilton, G., Freedman, S., Genettian, L., Michalopoulos, C., Walter, J., Adams-Ciardullo, D., Gassman-Pines, A.	National Evaluation of Welfare-to-Work Strategies: How Effective Are Different Welfare-to-Work Approaches? Five-Year Adult and Child Impacts for Eleven Programs	2001	Revue / Etats-Unis	Anglais
Heckman J. J., Lalonde R. J. et Smith J. A.	The Economics and Econometrics of Active Labor Market Programs	1999	Revue	Anglais
Kluve, J.	The effectiveness of European active labor market programs	2010	Revue	Anglais
Kluve, J. & Schmidt, C.M.	Can training and employment subsidies combat European unemployment?	2002	Revue	Anglais
Liu, S., Huang, J. L., & Wang, M.	Effectiveness of job search interventions: A meta-analytic review	2014	Revue	Anglais
Martin, J. P.	What Works Among Active Labour Market Policies: Evidence From OECD Countries' Experiences	2000	Revue	Anglais
Martin, J. P., & Grubb, D.	What Works and for Whom: A Review of OECD Countries' Experiences with Active Labour Market Policies	2001	Revue	Anglais

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Méthode de revue	Région d'intérêt/ Pays inclus	Période d'intérêt	Se focalise sur un aspect particulier de l'accompagnement ?
Revue de la littérature non-systématique	États-Unis	1991-1999	Non
Revue de la littérature non-systématique mais assez complète (environ 75 études)	Amérique du Nord, Europe	1985-1997	Non
Meta-analyse 137 études dont 21 sur l'accompagnement et les sanctions	Europe (19 pays)	1978-2006	Non
Revue de la littérature non-systématique mais assez complète (53 études, dont 5 sur l'accompagnement)	Europe	1985-2001	Non
Méta-analyse de 47 études en psychologie	Internationale	1972-2012	Non
Revue de la littérature non-systématique	OECD	Années 80 et 90	Non
Même revue que Martin 2001, mais mise à jour	OECD	1985-2000	Non

Auteurs	Titre	Année de publication	Pays	Langue
O'Leary, C., Wandner, S.	Do Job Search Rules and Reemployment Services Reduce Insured Unemployment?	2005	Revue / Etats-Unis	Anglais
O'Leary, C.	Evaluating Public Employment Programs with Field Experiments: A Survey of American Evidence	2015	Revue	Anglais
Parent, G., Sautory, O.	L'accompagnement des demandeurs d'emploi Effets du renforcement et de l'externalisation du suivi	2014	Revue	Français
Parent, G., Sautory, O., & Desplatz, R.	L'accompagnement des demandeurs d'emploi : enseignements des évaluations	2013	Revue	Français
Thomsen, S.	Job Search Assistance Programs in Europe: Evaluation Methods and Recent Empirical Findings	2009	Revue	Anglais

Accompagnement des chômeurs de longue durée
Revue systématique des évaluations d'impact

Méthode de revue	Région d'intérêt/Pays inclus	Période d'intérêt	Se focalise sur un aspect particulier de l'accompagnement ?
Revue de la littérature non-systématique 11 études sur l'accompagnement	États-Unis	1978-1996	Non
Revue de la littérature non-systématique	États-Unis	1985-2008	Non
Revue de la littérature non-systématique	Australie, Europe	1995-2013	Renforcement, Externalisation
Revue de la littérature non-systématique mais assez complète	Europe avec un focus sur la France	1995-2013	Non
Revue de la littérature non-systématique	Europe	1989-2006	Non

Annexe 4 : Bibliographie complète

- ▶ Altmann, Steffen; Armin; Falk, Simon; Jäger, and Florian Zimmermann. 2015. "Learning about Job Search: A Field Experiment with Job Seekers in Germany." IZA Discussion Paper No. 9040, 1–49. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2610756.
- ▶ Arni, Patrick. 2015. "Opening the Blackbox: How Does Labor Market Policy Affect the Job Seekers' Behavior? A Field Experiment." IZA Discussion Paper 9617.
- ▶ Avram, Silvia, Mike Brewer, and Andrea Salvatori. 2016. "Can't Work or Won't Work: Quasi-Experimental Evidence on Work Search Requirements for Single Parents." IZA Discussion Paper Series No. 10106.
- ▶ Behaghel, Luc, Bruno Crépon, and Marc Gurgand. 2014. "Private and Public Provision of Counseling to Job-Seekers: Evidence from a Large Controlled Experiment." *American Economic Journal: Applied Economics* 6(4) (4): 142–74. doi:10.1257/app.6.4.142.
- ▶ Belot, Michele, Philipp Kircher, and Paul Muller. 2016. "Providing Advice to Job Seekers at Low Cost: An Experimental Study." IZA Discussion Paper Series No. 10068.
- ▶ Black, Dan A., Jeffrey A. Smith, Mark C. Berger, and Brett J. Noel. 2003. "Is the Threat of Reemployment Services More Effective than the Services Themselves? Evidence from Random Assignment in the UI System." *American Economic Review* 93 (4): 1313–27. doi:10.1257/000282803769206313.
- ▶ Blasco, Sylvie, Bruno Crépon, Daphné Skandalis, Arne Uhlenndorff, Gérard van den Berg, Élodie Alberola, and François Aventur. 2015. "Clubs Jeunes Chercheurs d'Emploi." *Études et Recherches*. Vol. 5.
- ▶ Blasco, Sylvie, François Fontaine, and Franck Malherbet. 2015. "Améliorer L'efficacité Du Service Public Pour L'emploi." *Revue Française D'économie* XXX (1): 67. doi:10.3917/rfe.151.0067.
- ▶ Boockmann, Bernhard, and Tobias Brändle. 2015. "Coaching, Counseling, Case-Working: Do They Help the Older Unemployed out of Benefit Receipt and Back into the Labor Market?" IAW Discussion Papers No. 115. doi:10.1177/104649647600700108.
- ▶ Borland, Jeff. 2014. "Dealing with Unemployment: What Should Be the Role of Labour Market Programs?" Evidence Base, no. 4: 1838–9422. doi:10.4225/50/558110C9B892D.
- ▶ Bruttel, Oliver. 2004. Contracting-out the Public Employment Service and the consequence for hard-to-place jobseekers: Experiences from Australia, the Netherlands and the UK Paper for the Second Annual ESPanet Conference University of Oxford 9 – 11 September 2004 1–25.
- ▶ Caliendo, Marco, and Ricarda Schmidl. 2016. "Policies in Europe Youth Unemployment and Active Labor Market Policies in Europe." IZA Journal of Labor Policy, no. 5:1. IZA Journal of Labor Policy. doi:10.1186/s40173-015-0056-3.
- ▶ Card, David. 2014. "L'évaluation Des Politiques Actives Du Marché Du Travail: Quels Enseignements?" *Travail et Emploi* 139. <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=14783090>.
- ▶ Card, David, Jochen Kluge, and Andrea Weber. 2010. "Active Labour Market Policy Evaluations: A Meta-Analysis." *The Economic Journal* 120 (1976): 452–77. doi:10.1111/j.1468-0297.2010.02387.x.
- ▶ ———. 2015. "What Works? A Meta Analysis of Recent Active Labor Market Program Evaluations." IZA Discussion Paper No. 9236. doi:10.3386/w21431.
- ▶ Cockx, Bart, and Stijn Baert. 2015. "Contracting Out Mandatory Counselling and Training for Long-Term Unemployed: Private For-Profit or Non-Profit, or Keep It Public?" IZA Discussion Paper No. 9459.
- ▶ Cockx, Bart, and Muriel Dejemeppe. 2012. "Monitoring Job Search Effort: An Evaluation Based on a Regression Discontinuity Design." *Labour Economics* 19: 729–37. doi:10.1016/j.labeco.2012.05.017.
- ▶ COE. 2016. "L'accompagnement Vers et Dans L'emploi."
- ▶ Cottier, Lionel, Pierre Kempeneers, Flückiger Yves, and Rafael Lalive. 2015. Does Outsourcing Job Search Assistance help Job Seekers Find and Keep Jobs?, issued 2015. <http://www.hha.dk/nat/larss/CAFE2015/LCottier.pdf>.
- ▶ Crépon, Bruno; Marc; Gurgand, Thierry; Kamionka, and Laurent Lequien. 2012. "Is Counseling Welfare Recipients Cost-Effective? Lessons from a Random Experiment." *Document de Travail, Crest*, 1–35.

Accompagnement des chômeurs de longue durée Revue systématique des évaluations d'impact

- ▶ Crepon, Bruno, Muriel Dejemeppe, and Marc Gurgand. 2005. "Counseling the Unemployed: Does It Lower Unemployment Duration and Recurrence?" IZA Discussion Paper 1796. http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=827344.
- ▶ Crépon, Bruno, Esther Dufló, Marc Gurgand, Roland Rathelot, and Philippe Zamora. 2013. "Do Labor Market Policies Have Displacement Effects? Evidence from a Clustered Randomised Experiment." *The Quarterly Journal of Economics*, 531–80. doi:10.1093/qje/qjt001.Advance.
- ▶ Dar, Amit, and Zafiris Tzannatos. 1999. "Active Labor Market Programs: A Review of the Evidence from Evaluations." World Bank Social Protection Discussion Paper No. 9901.
- ▶ Davidson, Peter. 2011. "Did 'Work First' Work? The Role of Employment Assistance Programs in Reducing Long-Term Unemployment in Australia (1990-2008)." *ABL* 37 (1): 51–96.
- ▶ Decker, Paul T., Robert B. Olsen, Lance Freeman, and Daniel H. Klepinger. 2000. "Assisting Unemployment Insurance Claimants: The Long-Term Impacts of the Job Search Assistance Demonstration." Mathematica Policy Research Report.
- ▶ Dockery, A.M., and Elizabeth Webster. 2001. "Long-Term Unemployment and Work Deprived Individuals: Issues and Policies." Australian National University Discussion Papers.
- ▶ Dolton, Peter, and Donal O'Neill. 1996. "Unemployment Duration and the Restart Effect: Some Experimental Evidence." *The Economic Journal* 106 (435): 387–400.
- ▶ Dolton, Peter, and Donal O'Neill. 2002. "The Long-Run Effects of Unemployment Monitoring and Work-Search Programs: Experimental Evidence from the United Kingdom." *Journal of Labor Economics* 20 (2): 381–403. <http://www.jstor.org/stable/10.1086/338686>.
- ▶ Dorsett, Richard. 2014. "The Effect of Temporary in-Work Support on Employment Retention: Evidence from a Field Experiment." *Labour Economics* 31. Elsevier B.V.: 61–71. doi:10.1016/j.labeco.2014.10.002.
- ▶ Eichhorst, Werner, Franziska Neder, Verena Tobsch, and Florian Wozny. 2015. "A European Perspective on Long-Term Unemployment." <http://ftp.iza.org/dp9321.pdf>.
- ▶ Engström, Per, Patrik Hesselius, and Bertil Holmlund. 2009. "Vacancy Referrals, Job Search and the Duration of Unemployment: A Randomized Experiment." Working Paper Series, Institute for Labour Market Policy Evaluation (IFAU). Vol. 3.
- ▶ Ferracci, Marc. 2007. "Améliorer Le Service Public de L'emploi: Ce Que Disent Les Faits." *Revue Française D'économie* 21 (3): 75–135. doi:10.3406/rfeco.2007.1604.
- ▶ Filges, Trine, Geir Smedslund, Anne-Sofie Due Knudsen, and Anne-Marie Klint Jorgensen. 2015. "Active Labour Market Programme Participation for Unemployment Insurance Recipients: A Systematic Review." *Campbell Systematic Reviews*. SAGE Publications. doi:10.1177/1049731516630385.
- ▶ Georges, Nathalie. 2007. "Confier Les Chômeurs Au Privé: Leçons Des Expériences Internationales." *Regards Croisés Sur L'économie*, no. 2: 178–87. doi:10.3917/rce.002.0178.
- ▶ Graversen, B K, and J. van Ours. 2009. "How a Mandatory Activation Program Reduces Unemployment Durations: The Effects of Distance." IZA Discussion Paper No. 4079.
- ▶ Greenberg, David, Karl Ashworth, Andreas Cebulla, and Robert Walker. 2005. "When Welfare-to-Work Programs Seem to Work Well: Explaining Why Riverside and Portland Shine so Brightly." *Industrial and Labor Relations Review* 59 (1): 34–50. doi:10.2307/25063014.
- ▶ Häggglund, Patric. 2009. "Experimental Evidence from Intensified Placement Efforts among Unemployed in Sweden." IFAU Working Paper Series, Institute for Labour Market Policy Evaluation (IFAU).
- ▶ Hamilton, Gayle, Stephen Freedman, Lisa Gennetian, Charles Michalopoulos, Johanna Walter, Diana Adams-Ciardullo, and Anna Gassman-Pines. 2001. "National Evaluation of Welfare-to-Work Strategies: How Effective Are Different Welfare-to-Work Approaches? Five-Year Adult and Child Impacts for Eleven Programs."
- ▶ Heckman, James, Robert Lalonde, and Jeffrey Smith. 1999. "The Economics and Econometrics of Active Labor Market Programs." In *Handbook of Labor Economics*, 3:1865–2097.

- ▶ Kirby, S., & Riley, R. (2004). Compulsory work-focused interviews for inactive benefit claimants: An evaluation of the British ONE pilots. *Labour Economics*, 11 (4), 415–429.
- ▶ Kluve, Jochen. 2010. "The Effectiveness of European Active Labor Market Programs." *Labour Economics* 17 (6). Elsevier B.V.: 904–18. doi:10.1016/j.labeco.2010.02.004.
- ▶ Kluve, Jochen, Christoph M Schmidt, Jan C. van Ours, and Hylke Vandenbussche. 2002. "Can Training and Employment Subsidies Combat European Unemployment?" *Economic Policy* 17 (35): 409–48. doi:10.1111/1468-0327.00093.
- ▶ Krug, Gerhard, and Gesine Stephan. 2016. "Private and Public Placement Services for Hard-to-Place Unemployed: An Evaluation of a Ran-Domized Field Experiment." *Industrial and Labour Relations Review* 69 (2): 471–500. doi:10.1177/0019793915615334.
- ▶ Lalive, Rafael, Camille Landais, and Josef Zweimüller. 2015. "Market Externalities of Large Unemployment Insurance Extension Programs." *American Economic Review*, 105(12), 3564–3596. <http://doi.org/10.1257/aer.20131273>
- ▶ Liu, Songqai, Jason L Huang, and Mo Wang. 2014. "Effectiveness of Job Search Interventions: A Meta-Analytic Review." *Psychological Bulletin* 140 (4): 1009–41. doi:10.1037/a0035923.
- ▶ Maibom, Jonas, Michael Rosholm, and Michael Svarer. 2014. "Can Active Labour Market Policies Combat Youth Unemployment?" IZA Discussion Paper No. 7912.
- ▶ Martin, John P. 2000. "What Works Among Active Labour Market Policies: Evidence From OECD Countries' Experiences." *OECD Economic Studies*. Vol. 30.
- ▶ Martin, John P, and David Grubb. 2001. "What Works and for Whom: A Review of OECD Countries' Experiences with Active Labour Market Policies." IFAU- Office of Labour Market Policy Evaluation. doi:10.2139/ssrn.348621.
- ▶ O'Leary, Christopher J. 2015. "Evaluating Public Employment Programs with Field Experiments: A Survey of American Evidence." In *Association for Public Policy Analysis and Management (APPAM) 2015 Fall Research Conference*, 1–36. <http://www.upjohn.org/sites/default/files/pdf/oleary-appam-2015-paper.pdf>.
- ▶ O'Leary, Christopher, and Stephen A. Wandner. 2005. "Do Job Search Rules and Reemployment Services Reduce Insured Unemployment?" *Upjohn Institute Staff Working Paper*, no. No. 05-112: 1–23.
- ▶ Parent, Gwenn, and Olivia Sautory. 2014. "L'accompagnement Des Demandeurs D'emploi Effets Du Renforcement et de L'externalisation Du Suivi." *Travail et Emploi* 139: 75–89. <http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsid=14783090>.
- ▶ Parent, Gwenn, Olivia Sautory, and Rozenn Desplatz. 2013. "L'accompagnement Des Demandeurs D'emploi: Enseignements Des Évaluations." *Document D'études- DARES*. Vol. Numéro 178.
- ▶ Rosholm, Michael. 2014. "Do Case Workers Help the Unemployed?" *IZA World of Labor*, no. 72: 1–10. doi:10.15185/izawol.72.
- ▶ Thomsen, Stephan L. 2009. "Job Search Assistance Programs in Europe: Evaluation Methods and Recent Empirical Findings." *FEMM Working Paper Series*. Vol. No. 18.
- ▶ Van Landeghem, Bert, Frank Cörvers, and Andries de Grijn. 2016. "Is There a Rationale to Contact the Unemployed Right from the Start? Evidence from a Natural Field Experiment." *IZA Discussion Paper* 9627.
- ▶ Vuori, Jukka, Jussi Silvonen, Amiram D Vinokur, and Richard H Price. 2002. "The Työhön Job Search Program in Finland: Benefits for the Unemployed with Risk of Depression or Discouragement." *Journal of Occupational Health Psychology* 7 (1): 5–19. doi:10.1037/1076-8998.7.1.5.

